



MICROFICHE N°

07589

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F 1

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE

EN OA 789



ديوان تربية الماشية وتوفير المرعى
Office de l'Élevage et des Paturages

RAPPORT D'ACTIVITES

1990

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE

CNDA 489



ديوان تربية الماشية وتوفير المرعى
Office de l'Elevage et des Paturages

RAPPORT D'ACTIVITES

1990

P L A N

PAGE

I/ INTRODUCTION :

1.1 Aperçu général sur la situation du secteur de l'élevage au cours de 1990. 1-4

1.2 Rôle futur de l'OEP 4-5

II/ SYNTHESE DES ACTIVITES DE L'OEP : 6

2.1 Programme de développement des Ressources Alimentaires. 6

2.1.1 Projet de "développement pastoral". 6-8

2.1.2 Projet "sous-produits agro-industriels". 6-10

2.1.3 Projet "développement de la production des semences fourragères et pastorales". 10-12

2.1.4 Projet "Agro-pastoral des fermes de Jébibina-Saouaf. 12-13

2.2 Programme "d'Amélioration Génétique". 14

2.2.1 Projet "Contrôle des Performances". 14-15

2.2.2 Projet "Insémination Artificielle". 15-16

2.2.3 Projet "Saillie Naturelle". 17

2.2.4 Projet "Elève-béliers". 17-19

2.3 Programme d'encadrement et d'organisation du secteur. 20

2.3.1 Développement de l'élevage bovin, ovin et caprin. 20

2.3.1.1 Projet "Gestion des Troupeaux Laitiers". 20-21

2.3.1.2 Projet "Filière Lait". 21-22

2.3.1.3 Projet "Collecte de Lait". 22-24

2.3.1.3	Opération "Récupération de Génisses"	24-26
2.3.2	Encadrement de petites et moyennes exploitations.	26
2.3.2.1	Projet d'Elevage et de Développement Intégré dans les Zônes Montagneuses du Gouvernorat de Bizerte (EDIMO).	26-28
2.3.2.2	Projet "Développement de la Production Fourragère.	28-30
2.3.2.3	Projet PIETA.	30-32
2.4.	Approvisionnement du secteur.	33
2.4.1.	Cheptel.	33
2.4.2.	Aliment de Bétail.	33
2.4.3.	Matériel Apicole.	33
2.4.4.	Miel.	33
2.4.5.	Essaims.	33
2.4.6.	Opération de sauvegarde	33
2.5.	Production des Fermes et des Usines.	34
2.5.1.	Production des Fermes.	34-36
2.5.2.	Production des usines.	36-37
III/	<u>MOYENS MIS EN OEUVRE :</u>	38
3.1.	Moyens humains	38-39
3.2.	Moyens Matériels.	39
3.3.	Budget.	39-40
IV/	<u>APERCU SUR LA SITUATION FINANCIERE ET COMPTABLE :</u>	41
V/	<u>DIFFICULTES ET PERSPECTIVES :</u>	42

VI/ ANNEXES

Annexe I	: Ferme Frétissa	43-45
Annexe II	: Ferme Chaouat	46-48
Annexe III	: Ferme Lezdine	49-51
Annexe IV	: Ferme Douimis	52-53
Annexe V	: Ferme Mornaguia	54-56
Annexe VI	: Projet Mabtouh	57-59
Annexe VII	: Etablissement Pastoral de Jebibina	60-62
Annexe VIII	: Ferme Saouef	63-64
Annexe IX	: Ferme Nefza	65-67
Annexe X	: Ferme Pilote de Tabarka	68-69
Annexe XI	: Ferme Sejnane Aouana	70-72
Annexe XII	: Projet Chenchou	73-75
Annexe XIII	: Usine de Concentré Chaouat	76-77
Annexe XIV	: Usine de Concentré Frétissa	78-79
Annexe XV	: Usine de Concentré Chenchou	80-81
Annexe XVI	: Evolution de la Production des Fermes (Production végétale)	82
Annexe XVII	: Evolution de la Production des Usines (Production laitière)	83
Annexe XVIII	: Production des Usines de l'OEP	84
Annexe XIX	: Action de formation	85-87
Annexe XX	: Service Transport	88-90
Annexe XXI	: Service des Bâtiments	91-93
Annexe XXII	: Budget de Fonctionnement Titre 1er 1990	94

Annexe XXIII	: Budget de Fonctionnement Titre Ier 1991	95
Annexe XXIV	: Situation du Budget d'investissement 1990	96
Annexe XXV	: Budget d'investissement 1991	97
Annexe XXVI	: Situation de l'assainissement et de la restructuration de l'OEP	98-100
Annexe XXVII	: Activités du conseil d'Administration	101-108

INTRODUCTION

I/ INTRODUCTION :

1.1 Aperçu général sur la situation du secteur de l'élevage au cours de l'année 1990 :

Succédant à deux années de sécheresse consécutives, l'année 1990 s'est distinguée par une pluviométrie automnale juste moyenne suivie d'inondations qui ont affecté gravement le centre du pays. Les bonnes pluies printanières ont marqué la campagne agricole essentiellement dans le Centre et le Sud du pays. Cependant, un déficit hydrique de l'ordre de 22 % a caractérisé le Nord-Ouest ce qui a limité relativement les rendements céréaliers de cette région.

L'excédent pluviométrique observé dans le Centre et le Sud a été très favorable à la reprise de la végétation naturelle des parcours surtout après leur forte dégradation suite aux deux années sèches.

La pluviométrie de la fin de l'année 1990 a permis un très bon démarrage de la végétation dans la plupart des régions et l'on pourrait compter, moyennant une pluie printanière normale, une bonne année agricole pour la campagne 1990 - 1991.

De ce fait, la situation du cheptel au cours de l'année 1990 a été satisfaisante dans l'ensemble et le bon état de la végétation des parcours a permis de mettre fin aux mesures de sauvegarde prises lors des deux campagnes agricoles précédentes.

Au point de vue effectifs du cheptel, l'année 1990 a été marquée par la stagnation de l'effectif bovin et l'accroissement des effectifs des petits ruminants.

Le secteur avicole a encore une fois été marqué par l'irrégularité de sa production s'accompagnant d'une irrégularité des prix et ce malgré l'effet régulateur du GIPA.

Quant à l'apiculture, elle a souffert en 1990 des attaques de varroase surtout que les produits n'étaient pas disponibles en quantité et en qualité suffisantes. Néanmoins, l'apiculture a connu une extension très importante au cours de l'année 1990 plus spécialement dans le cadre des programmes PDRI.

La cuniculture, par contre, continue à rencontrer quelques difficultés essentiellement à l'échelle industrielle ou semi-industrielle avec l'élevage des races pures mais elle garde tout son intérêt en tant qu'élevage familial avec des lapins locaux plus ou moins améliorés.

En ce qui concerne les productions, la production de lait a atteint en 1990 le niveau de 40 000 Tonnes dont 25000 Tonnes provenant des espèces ovines et caprines.

Le service de la subvention de 1990 pour le lait de consommation, accordée jusqu'ici au lait régénéré (ou de mélange) de consommation fabriqué par STIL et Tunisie-Lait a été étendu exceptionnellement à LAINO qui fabrique du lait frais stérilisé et ce pour un quota de 16 Millions de Litres.

Le prix plancher du lait frais au quai de l'usine a augmenté de 20 millimes pour le lait non réfrigéré et de 30 millimes pour le lait réfrigéré ce qui ramène le prix du lait à 290 millimes/litre et 300 millimes/litre respectivement.

En outre, la prime de collecte est passée de 25 millimes/litre de lait collecté et livré à l'usine à 30 millimes à partir de Mai 1990.

En vue de limiter l'accès des industriels à l'importation de la poudre de lait, une taxe a été instaurée sur cette dernière : cette taxe est de 102 millimes et 245 millimes par kg de poudre à 26 % de matière grasse et à 0 % de matière grasse respectivement.

En matière de production de viande, la mesure prise le 9 octobre 1990 relative à la libéralisation des prix de la viande bovine, quoique tardive, aura certainement un effet très favorable sur le développement du secteur au cours de l'année 1991.

D'autre part, au cours de l'année 1990 il a été procédé à la libéralisation de l'importation de la viande bovine réfrigérée ou congelée ainsi qu'à l'institution d'une taxe de 0,880 D/kg de viande importée en vue de protéger la production locale.

L'importation est restée à un niveau stationnaire de l'ordre de 14000 Tonnes et le taux de couverture est passé à 92 %.

Le secteur avicole a, par contre, connu des perturbations au niveau de la commercialisation et ce malgré les interventions du GIPA.

La production totale de viande nette et abats a atteint 145400 Tonnes en 1990.

La production d'oeufs, quant à elle, est passée de 1029 millions de pièces en 1989 à 1000 millions en 1990.

Par ailleurs, la politique de développement de l'élevage axée jusqu'à présent sur l'intervention directe de l'Etat dans les domaines de la production et des services a réalisé certes certains progrès mais elle n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés. C'est pourquoi cette politique est actuellement réexaminée dans le cadre du programme de réajustement structurel.

Dans ce nouveau contexte orienté vers la libération de l'économie nationale, la politique de l'élevage reposera principalement sur :

- Le désengagement progressif de l'Etat au profit de la profession notamment dans les domaines de la production et des services.

- La restructuration des services techniques et administratifs en vue de concrétiser le désengagement et d'en faire des éléments souples, autonomes et efficaces au niveau des régions.

- La libération progressive des prix en vue d'atteindre la vérité des prix.

- La réduction progressive de l'intervention de la caisse générale de compensation dans le soutien des prix à la consommation des produits alimentaires.

Dans le souci de répondre à ces nouveaux objectifs, quatre programmes prioritaires et revêtant un caractère national ont été retenus.

Il s'agit en particulier du :

- Programme de développement des Ressources Alimentaires.
- Programme d'Amélioration Génétique.
- Programme d'Encadrement et d'Organisation du Secteur.
- Programme de renforcement de la couverture sanitaire.

Ces quatre programmes sont réalisés conjointement par l'Office de l'Elevage et des Pâturages, la Direction Générale de la Production Animale et la Direction Générale des Forêts, néanmoins la part du lion en matière d'amélioration génétique et d'amélioration pastorale dans le secteur privé revient à l'OEP.

1.2 Rôle futur de l'OEP :

Dans le nouveau contexte de la restructuration des Services du Ministère de l'Agriculture, l'O.E.P sera appelé à répondre aux impératifs du développement de l'élevage. Cette nouvelle mission sera essentiellement à caractère technique lié au développement ; l'aspect commercial sera donc réduit au fur et à mesure de sa prise en charge par la profession.

1- La mission production disparaîtra en cédant la place à des "fermes pilotes", étatiques ou privées, pouvant constituer un support aux actions de développement.

2- La maîtrise technologique dans le cadre de programme de recherche-développement, s'appuyant sur les "Pilotes" pour répondre à un besoin exprimé au niveau des Projets de développement. Ces Pilotes serviront de base de rayonnement utilisable par les structures de vulgarisation du Ministère de l'Agriculture.

3- L'organisation et animation de séminaires et de tables rondes à l'attention des responsables du secteur de l'Élevage.

4- La réalisation de certaines projets de développement dont le caractère national doit être préservé en vue d'éviter toute dispersion préjudiciable à leur efficacité ; il s'agit essentiellement de :

a) Projet d'Amélioration Génétique (Insémination Artificielle, Contrôle des Performances et Saillie Naturelle).

Alors que l'acte de l'Insémination ou de contrôle peut être effectué par des professionnels organisés et conventionnés, la conception, le suivi et la coordination des programmes seront du ressort de l'Office de l'Elevage.

b) Amélioration Pastorale (plantation d'arbustes fourragers et aménagements pastoraux).

c) Encadrement du secteur des semences fourragères et pastorales.

d) Promotion de l'élevage des géniteurs mâles et femelles nés et élevés en Tunisie.

e) Développement de l'infrastructure de collecte de lait notamment.

f) Organisation des campagnes de sauvegarde durant les années de sécheresse.

g) Approvisionnement du secteur.

En attendant la prise en charge de l'approvisionnement par la profession, l'OEP continuera à intervenir pour assurer aux éleveurs la fourniture de géniteurs de race, de semences animales et de certains intrants d'élevage, tout en aidant à la création de Coopératives de service et d'associations professionnelles.

Ainsi, l'OEP prendra la forme d'un véritable Institut Technique de l'Élevage, en servant de structure d'appui aux institutions professionnelles (Coopératives, Chambres d'Agriculture...) ou étatiques (C.R.D.A, Agence de la Vulgarisation) pour les actions de développement et constituera ainsi l'indispensable maillon entre la Recherche et le Développement.

SYNTHESE DES ACTIVITES DE L'O.E.P

II/ SYNTHESE DES ACTIVITES DE L'OEP

2.1 Programme de Développement des Ressources Alimentaires :

2.1.1 Projet de Développement Pastoral :

En vue de réhabiliter les parcours et conserver leur potentiel de production, le plan décennal 1990-1999 d'amélioration pastorale a prévu deux volets :

a) La création de réserves fourragères sur pied sur une superficie de 600.000 Ha dont 2000.000 Ha sur des parcours privés à réaliser par l'OEP.

b) L'aménagement pastoral sur une superficie de 2 200.000 Ha dont 1 000.000 Ha sur des terrains privés à réaliser également par l'OEP.

Compte tenu de l'intérêt accordé au secteur pastoral et de la sensibilisation des éleveurs et des autorités régionales, l'OEP a réalisé au cours de l'année 1990 31.400 Ha chez 12790 bénéficiaires alors que les prévisions étaient de 20.000 Ha.

Le tableau ci-dessous donne la répartition de ces réalisations pastorales par type d'intervention et par gouvernorat.

Il est à remarquer que les plantations de cactus ont connu un grand succès au cours de cette campagne. Cela est dû d'une part aux conditions climatiques favorables et d'autre part à la procédure adoptée par l'OEP faisant participer les adhérents à l'exécution et à l'entretien des réalisations moyennant des mesures incitatives.

Par contre les plantations d'arbustes fourragers n'ont atteint que 895 Ha environ en 1990.

**TABLEAU RECAPITULATIF DES REALISATIONS
DE 1990**

AGENCES	C A C T U S		ARBUSTES FOURRAGERS		AMENAGEMENT	
	REALISATION (Ha)		REALISATION (Ha)		REALISATION (Ha)	
	SUPERF.	N. BENEf	SUPERF	N. BENEf	SUPERF	N. BENEf
DIRECTION C.E						
KAIROUAN	1493,7	997	28,5	8	190	7
SFAX	1378,75	344	0	0	0	0
SOUSSE	456,35	188	57	5	26	6
MONASTIR	590,36	310	10	3	0	0
MAHDIA	314,4	286	7	3	0	0
DIRECTION C.O						
SIDI BOUZID	4047	1440	18	15	0	0
KASSERINE	6702,5	2770	0	0	0	0
GAFSA	5936,5	2301	58,5	172	0	0
TOZEUR	0	0	0	0	0	0
DIRECTION SUD						
GABES	166	23	46	5	160	1
MEDENINE	3	1	160,5	14	572	14
TATAOUINE	0	0	10	3	50	1
KEBILI	0	0	0	0	0	0
DIRECTION N.E						
ZAGHOUAN	486	259	200	101	1106,5	230
NABEUL	50	38	0	0	508	208
ARIANA	0	0	0	0	180	2
BIZERTE	0	0	50	12	2065,5	872
DIRECTION N.O						
BEJA	20,5	19	61,75	22	748	364
SILIANA	1139	558	130	0	545	44
JENDOUBA	0	0	9	3	927	746
I.E KEF	352	236	50	27	290	80
T O T A L ..	23136,06	9770	896,25	393	7368	2575

Quant à l'évolution des réalisations de l'amélioration pastorale au cours du VII^e Plan, elle se présente comme suit :

ANNEE	1987	1988	1989	1990
PROJETS				
- Aménagement des Parcours de la Tunisie Centrale (Superficie : Ha)	4173	8241	7824,5	-
- Amélioration Pastorale (Superficie : Ha)	-	-	5628,5	31400

Pour l'année 1991, le programme portera sur une superficie totale de 15 810 Ha répartis comme suit:

- Cactus inerme : 7 810 Ha
- Arbustes fourragers : 2 200 Ha
- Aménagement pastoral : 5 800 Ha

Il est à signaler qu'un programme complémentaire sera envisagé sur fonds CEE après accord de la Commission Economique Européenne.

Ce programme complémentaire portera sur une superficie de 14 450 Ha ainsi répartis :

- . Cactus inerme : 8 700 Ha
- . Arbustes fourragers : 1 250 Ha
- . Aménagement pastoral : 4 500 Ha

En outre, un programme d'amélioration génétique et de création de points d'eau sera envisagé pour compléter l'intervention d'amélioration pastorale.

2.1.2 Projet Sous-Produits Agro-Industriels :

Au cours de l'année 1990 l'activité principale du projet a été le traitement de la paille à l'ammoniac.

Le projet a également continué à assister techniquement les éleveurs pour l'utilisation adéquate des sous-produits agro-industriels.

Les quantités de paille traitées à l'ammoniac en 1990 ont atteint 2919 tonnes soit 30 % des prévisions auprès de 174 bénéficiaires.

Les réalisations du projet en paille traitée à l'ammoniac au cours du VII^e plan ont évolué comme suit :

	1987	1988	1989	1990
Paille traitée (T)	308	6364	4359	2919
Nbre bénéficiaires	49	539	220	174

La chute des quantités traitées en 1990 est due en grande partie à la réticence des éleveurs suite à la suppression de la subvention au mois de Juin.

Pour ce qui est de la pulpe de tomate, les quantités valorisées en 1990 ont atteint 9040 T entre ensilée, fraîche et sèche chez 129 éleveurs.

Quant aux quantités de pulpes de betterave valorisées en 1990 elles s'élèvent à 72 100 T chez 1630 éleveurs.

L'évolution des réalisations en matière de sous-produits autres que la paille traitée se présente comme suit :

Année	1987		1988		1989		1990	
	Qtité (T)	Nbre bénéf.						
Pulpe de tomate	7535	32	8285	32	9625	157	9040	129
Pulpe de betterave	66750	941	57323	977	82105	1321	72100	1630
Marc de raisin	500	5	620	3	100	20	-	-
TOTAL	74785	978	66228	1012	91830	1498	81140	1759

La valorisation des 84 059 T de sous-produits réalisées en 1990 correspond à un surplus de 8 423 Ha de culture fourragère récoltée sous forme de foin de vesce avec (4 Tonnes/Ha de foin) comme le montre le tableau suivant :

Sous-produits	Quantité réalisée et T	Equivalents en 1000 U.F
Pulpe de betterave surpressée	52500	9450
Pulpe de betterave humide	19600	1764
Pulpe de tomate	9040	1736
Paille traitée	2919	526
TOTAL	84059	13476

Pour la campagne 1991, les quantités prévisionnelles de sous-produits sont résumées dans le tableau ci-après :

Sous-Produits	Quantités (Tonnes)
Pulpe de betterave	70.000
Pulpe de tomate	10.000
Marc de raisin	1.000
Paille traitée	7.000

A ce propos, le projet mettra l'accent sur le développement et la vulgarisation du traitement de la paille à l'ammoniac avec les bouteilles de 30 kg.

Par ailleurs, la collaboration avec la recherche se poursuivra par les essais de performance avec l'INRAT dans les fermes de l'OEP et par l'étude de la prédigestion de la paille avec le Centre de biotechnologie de Sfax.

2.1.3 Projet Développement de la Production des Semences Fourragères et Pastorales :

Les objectifs du projet sont :

- L'identification, la collecte et l'évaluation du matériel biologique fourrager et pastoral tunisien en accordant la priorité aux écotypes locaux.

- Le développement de la production de semences fourragères et pastorales de haute qualité pour les besoins du marché local.

- Le développement de la production d'un matériel végétal adapté aux différentes conditions naturelles du pays en appliquant les techniques les mieux appropriées.

- L'étude de l'économie des productions de semences fourragères et pastorales.

- La formation de techniciens dans le domaine de la production de semences fourragères et pastorales.

Au point de vue réalisations, le projet a collecté au cours de l'année 1990 quelques 4,9 Tonnes de semences fourragères et pastorales dont 1,8 T de Medicago annuel. Ces semences ont été collectées dans les gouvernorats de Medenine, Kasserine, Kairouan, Mahdia, Zaghouan et Gafsa.

Le projet a également procédé à l'installation de 98 ha de cultures fourragères (luzerne, médicago, avoine et sulla de Sousse).

Par ailleurs, le projet a participé avec la collaboration du laboratoire de Cultures Fourragères de l'INAT à la localisation et à la collecte des semences de 20 écotypes locaux d'espèces fourragères au Nord et au Centre de la Tunisie. Les semences collectées ont été totalement livrées à la banque de semences de l'INAT.

Le projet s'est vu aussi attribuer une parcelle de 30 ha à El Grine (Kairouan) pour y installer un périmètre irrigué destiné à la production de semences fourragères et pastorales de base.

Pour promouvoir le secteur des arbustes*pastoraux, le projet a créé une pépinière pastorale sur une superficie d'un demi-hectare sise également à El Grine. Faute de moyens d'irrigation, la capacité actuelle de cette pépinière est de 55 000 plants.

Les espèces installées dans cette pépinière sont Atriplex halimus, Atriplex canescens, Atriplex leucoclata, etc...

En attendant la détermination du coût à la production des semences fourragères et pastorales, le projet a procédé au calcul du prix de revient de semences pures pour quelques espèces collectées manuellement dans la nature au printemps 1990. Ces prix s'établissent comme suit :

- Médicago arborea : 7,402 D/kg de semences
- Atriplex semi-baccata : 10,583 D/kg de semences
- Sulla de Sousse : 7,784 D/kg de semences

Pour l'année 1991, les prévisions sont comme suit:

1) Printemps 1991 :

Transplantation d'arbustes fourragers (El Grine) : 15 Ha

2) Automne 1991 :

Semis d'espèces fourragères : 142 Ha

3) Collecte d'écotypes locaux à valeur fourragère intéressante.

4) Aménagement de deux périmètres irrigués :

- 30 Ha à El Grine
- 30 Ha à Jebibina

5) Assistance technique, semis et transplantation à travers les gouvernorats :

- Semences fourragères : 2435 Ha
- Semences pastorales : 202 Ha

2.1.4 Le Projet de Développement Agro-pastoral des Fermes de Djebibina-Saouaf :

Les deux fermes dont la superficie totale est de 3090 Ha font partie de l'étage semi-aride qui se caractérise, plus particulièrement, par ses faibles pluviométries annuelles (250 à 350 mm/an).

L'action menée par l'OEP dans les deux fermes est celle d'une mise en valeur globale et intégrée à caractère agro-pastoral. Cette mise en valeur est axée essentiellement sur la revalorisation des ressources en eau et en sol et ce dans le cadre d'un programme intégré d'élevage ovin.

Les principales composantes du programme sont :

1- La restauration des sols par la construction de banquettes sur les terrains en pente et le labour suivant les courbes de niveau.

2- La rétention de l'eau par la construction de lacs collinaires.

3- L'amélioration pastorale par le semis d'espèces fourragères et la plantation d'arbustes fourragers.

4- L'intensification de l'élevage ovin par l'amélioration de la conduite, la sélection et l'augmentation des effectifs.

Au point de vue réalisations de la campagne 1990, l'ouverture des crédits n'ayant eu lieu qu'au mois de Novembre 1990, la quasi-totalité des actions programmées seront menées au cours de l'année 1991. Toutefois pour ce qui est des actions de CEG, les travaux sont en cours pour la consolidation des ouvrages (environ 70 % des superficies prévues sont réalisées), l'entretien des banquettes (50 % des prévisions sont réalisées) et l'entretien des lacs collinaires.

Le programme d'amélioration pastorale a été réalisé dans sa totalité à l'exception des plantations d'arbustes fourragers dont l'exécution n'a commencé que récemment pour se poursuivre au printemps 1991.

L'achat de matériel agricole et l'aménagement des bâtiments seront réalisés prochainement.

Quant à la dernière tranche du projet, elle est programmée pour 1991. Elle comprend essentiellement la consolidation d'ouvrages sur 100 Ha, l'entretien des banquettes sur 100 Ha, l'entretien de deux lacs collinaires et l'amélioration pastorale sur 280 Ha.

2.2 Programme d'Amélioration Génétique :

2.2.1 Le Projet "Contrôle des Performances" :

Dans le secteur bovin, l'effectif touché par l'identification a été de 24 570 têtes dont 21 669 par tatouage et 2 901 par boucles.

Le contrôle laitier officiel de type A4 a concerné 14 614 vaches laitières dont 4 484 sont gérées par ordinateur tandis que le contrôle laitier de type B a concerné 378 vaches seulement.

Le traitement informatique des certificats de lactation a accusé un certain retard en 1990 puisqu'il n'a touché que 50 % seulement des vaches qui ont achevé leur lactation. Ce retard est dû aux différentes pannes de l'ancien matériel informatique, au temps mis à l'écriture des nouveaux logiciels et à la réhabilitation des bureaux de la Direction Informatique. De ce fait, le projet n'a délivré que 5 040 certificats de lactation en 1990.

Dans le secteur ovin, les réalisations du projet ont touché 45 155 agneaux pour le contrôle de croissance, 2 198 brebis pour le contrôle laitier (sur les 3 226 brebis inscrites) et 3 510 brebis pour le contrôle des caractères de reproduction.

Quant à l'identification ovine, elle a concerné 63 536 têtes dont 16 183 par tatouage et 47 353 par boucles.

Quant à l'évolution des réalisations du projet au cours du VII^e Plan, elle est donnée par le tableau suivant :

Année	1987	1988	1989	1990
Contrôle des Performances				
- Contrôle bovin laitier (type A) Nb. vaches contrôlées	11 270	12 453	13 513	14 614
- Contrôle ovin . Contrôle lait. Nb. brebis contrôlées	2 754	2 557	2 539	2 198
. Contrôle de croissance Nb. agneaux contrôlés	35 423	37 260	38 097	45 155

Pour l'année 1991, dans le secteur bovin, le projet prévoit de faire le contrôle laitier officiel (type A) sur 17 800 vaches et le contrôle laitier type B sur 3 420 vaches. Il prévoit également de procéder à l'identification de 31 600 vaches.

Dans le secteur ovin, il est prévu de faire le contrôle laitier sur 3 830 brebis et 150 chèvres et le contrôle de croissance sur 53 000 produits. Quant à l'identification, elle touchera 10 950 têtes par tatouage et 57 000 têtes par boucles.

En outre, les activités du projet porteront sur le contrôle des caractères de reproduction des ovins, la sélection des agnelles de remplacement, la réforme des brebis inaptes à la reproduction ainsi que sur le traitement des données et l'évaluation génétique.

2.2.2 Le Projet "Insémination Artificielle" :

Au cours de l'année 1990, le projet a réalisé 54 259 inséminations premières soit 4,7 % de plus qu'en 1989. Sur ces réalisations 2 843 inséminations ont été effectuées suite à la synchronisation des chaleurs soit 5,2%.

L'augmentation des réalisations n'était pas celle escomptée vu que certains éléments ont eu un effet négatif sur ces réalisations. On peut citer entre autres :

- La non création des sous-centres prévus en 1987, 1988, 1989 et 1990.

- L'arrêt de tous les circuits durant la première quinzaine de janvier 1990 (campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse).

- La formation de leurs propres inséminateurs pour quelques sociétés de mise en valeur agricole.

- La vente du cheptel de certaines UCP.

- L'installation d'insémination privés (S/C de Nabeui).

- Le passage de certaines zones de l'OEP à la DGPA.

Quand aux inséminations toutes réalisées en 1990, elles ont atteint 67 713.

Sur les 54 259 inséminations premières enregistrées, 33 750 inséminations ont été réalisées sur des femelles de race pure soit 62,2 % et 20 509 inséminations ont été réalisées sur des femelles de race locale et croisée soit 37,8 %.

La production de semences locales au cours de l'année 1990 a été de 59 828 doses dont 42 423 doses ont été retenues pour utilisation. La semence produite localement à Sidi Thabet est utilisée exclusivement pour le croisement d'absorption.

L'évolution des inséminations premières réalisées par le projet au cours du VIIème plan est donnée par le tableau suivant :

Année	1987	1988	1989	1990
Nombre Inséminations premières	50 185	51 789	51 814	54 259

Le programme de l'année 1991 prévoit la réalisation de 64 000 inséminations premières. En outre, 7000 inséminations seront réalisées suite à la synchronisation des chaleurs.

Un effort particulier sera déployé pour la réorganisation de certains circuits et la création de nouveaux secteurs surtout dans les régions de Nabeul, Bizerte, Sousse, Tunis et l'Ariana.

Le projet envisage également la création de centres régionaux d'approvisionnement en semences, en matériel et en azote liquide dans certains gouvernorats.

L'étude de la fertilité des taureaux par le biais du pourcentage de non retour sera entreprise dans les sous-centres.

2.2.3 Le Projet "Saillie Naturelle" :

L'objectif du projet est de mettre à la disposition des éleveurs non couverts par l'Insémination Artificielle des géniteurs de race pure.

Au cours de l'année 1990, le projet a distribué 375 géniteurs nés et élevés en Tunisie sur les 600 prévus dont 50 têtes à titre de prêt en nature pour les stations de monte et 325 têtes à titre de vente à un prix subventionné aux éleveurs privés.

Les 375 géniteurs distribués se répartissent, selon la race, comme suit :

Schwytz	117 têtes
Pie Noire	102 têtes
Holstein	156 têtes

T O T A L	375 têtes
	=====

Le nombre de géniteurs distribués a évolué au cours du VII^e Plan comme suit :

Année	1987	1988	1989	1990
Nombre				
Géniteurs distribués	278	230	237	375

Quant aux prévisions de l'année 1991, elles portent sur la distribution de 600 géniteurs bovins.

2.2.4 Le Projet "Elève-Béliers" :

Le projet vise la contribution à l'amélioration génétique des troupeaux ovins par la récupération dans les meilleurs troupeaux encadrés par le Service Contrôle des Performances des meilleurs agneaux en vue de les vendre au stade antenais comme géniteurs.

Cette action est de nature à permettre la diffusion du progrès génétique acquis par les troupeaux contrôlés dans les élevages ovins à travers les différentes régions et relever ainsi le niveau génétique de la population ovine tunisienne.

Au cours de la campagne 1990 la récupération a porté sur un effectif total de 1390 agneaux dont 1266 agréés et achetés par le projet et 124 têtes agréées et mises en réservation à la ferme Frétissa (50 Noire de Thibar) et au Centre Sria du projet EDIMO (74 Sicilo-Sarde).

Le programme d'agrèage qui prévoyait la récupération de 2000 têtes a été perturbé par les éléments suivants :

- L'épidémie de fièvre aphteuse qui a poussé plusieurs fermes retenues pour le choix des élèves béliers à liquider très tôt leur production d'agneaux.

- L'ouverture par le CRDA du Kef et pour son propre compte d'un centre d'hébergement des meilleurs agneaux de la race Queue Fine des troupeaux contrôlés dans la région. Cette action a porté sur un effectif de 320 agneaux. L'agrèage des agneaux a été effectué par les techniciens du projet.

- Le désistement par le projet à la récupération de 200 agneaux ayant fait l'objet d'un pré-agrèage suite à l'existence d'un foyer de fièvre aphteuse.

Quant à la vente des reproducteurs ovins au cours de la campagne 1990, elle a porté sur un effectif de 1020 antenais répartis comme suit :

Race Barbarine	:	583 têtes
Race Queue Fine	:	158 têtes
Race Noire de Thibar	:	199 têtes
Race Sicilo-Sarde	:	80 têtes

T O T A L		1020 têtes
		=====

D'autre part l'effectif des géniteurs ovins vendus par le projet a évolué au cours du VII^e plan de la façon suivante :

Année	1987	1988	1989	1990
Nombre				
Béliers vendus	1409	1055	971	1020

Au cours de la campagne 1991 le projet prévoit la récupération de 2000 agneaux élève-béliers répartis comme suit :

- Race Barbarine	: 1500 têtes
- Race Queue Fine	: 120 têtes
- Race Noire de Thibar	: 250 têtes
- Race Sicilo-Sarde	: 130 têtes
TOTAL	2000 têtes

2.3 Programme d'Encadrement et d'Organisation du Secteur:

2.3.1 Développement de l'Elevage Bovin, Ovin et Caprin :

2.3.1.1 Le Projet "Gestion des Troupeaux Laitiers" :

Les objectifs du projet peuvent être résumés comme suit :

- Assister d'une façon intensive les éleveurs laitiers propriétaires de grands troupeaux, en vue d'améliorer les performances laitières des troupeaux laitiers, leur productivité et par conséquent le revenu des éleveurs assistés.

- Constituer un relais entre le projet Contrôle des Performances et les autres activités que l'OEP est en train de développer telles que la récupération des génisses, etc...

- Impliquer les instituts de recherche dans le domaine du développement de l'élevage laitier et ce pour le biais de convention-programmes.

- Mettre à la disposition des responsables du secteur les éléments nécessaires pour l'identification des actions à entreprendre et l'élaboration des plans nationaux de développement.

Au cours de l'année 1990 le projet a assisté les 13 fermes réparties dans les gouvernorats de Nabeul, Bizerte, Béja, Le Kef, Jendouba et Siliana et détenant un effectif de 2757 vaches laitières.

Les fermes programmées ont bénéficié d'encadrement et d'assistance technique dans le domaine de l'alimentation (aspect quantitatif et qualitatif), de la production et de la reproduction (durée de lactation, niveau de fertilité), d'amélioration génétique (programme d'accouplement pour chaque ferme avec une classification des vaches intra-troupeau) et de formation (organisation de journées d'information à l'échelle régionale).

Au cours de l'année 1991, en plus des 13 fermes assistées en 1990 et réparties sur 6 gouvernorats du Nord, 7 autres fermes sont programmées dans l'action G.T.L.

Les activités physiques du projet pour l'année 1991 toucheront les points suivants :

- L'alimentation,
- La production et la reproduction,
- La génétique,
- L'élevage des jeunes et des génisses,
- La formation.

2.3.1.2 Le Projet "Filière Lait" :

Ce projet a pour objectifs essentiels :

- d'assister techniquement et matériellement les PME laitières en mettant à leur disposition un ensemble de techniques et services adaptés à leurs conditions.

- d'introduire de nouvelles habitudes de coopération intra-professionnelles s'appuyant sur le volontariat, l'esprit de solidarité, l'exploitation communautaire des moyens de production afin de préparer la profession à prendre progressivement ses affaires en main.

- de servir de référence pratique aux responsables du développement pour le choix éventuel de modèles d'intégration et de développement.

Les principales composantes du projet sont :

- Le développement et l'amélioration de la quantité et de la qualité des ressources fourragères par la consolidation des cultures fourragères existantes, l'introduction de nouvelles variétés à haut rendement, le choix des dates de semis, du stade de coupe optimum, etc...

- L'amélioration de la production laitière en jouant sur le rationnement des animaux, le contrôle des performances et l'amélioration génétique, l'élevage des jeunes et l'hygiène de la traite.

- Le contrôle de la qualité du lait.

Au cours de l'année 1991, en plus des 13 fermes assistées en 1990 et réparties sur 6 gouvernorats du Nord, 7 autres fermes sont programmées dans l'action G.T.L.

Les activités physiques du projet pour l'année 1991 toucheront les points suivants :

- L'alimentation,
- La production et la reproduction,
- La génétique,
- L'élevage des jeunes et des génisses,
- La formation.

2.3.1.2 Le Projet "Filière Lait" :

Ce projet a pour objectifs essentiels :

- d'assister techniquement et matériellement les PME laitières en mettant à leur disposition un ensemble de techniques et services adaptés à leurs conditions.

- d'introduire de nouvelles habitudes de coopération intra-professionnelles s'appuyant sur le volontariat, l'esprit de solidarité, l'exploitation communautaire des moyens de production afin de préparer la profession à prendre progressivement ses affaires en main.

- de servir de référence pratique aux responsables du développement pour le choix éventuel de modèles d'intégration et de développement.

Les principales composantes du projet sont :

- Le développement et l'amélioration de la quantité et de la qualité des ressources fourragères par la consolidation des cultures fourragères existantes, l'introduction de nouvelles variétés à haut rendement, le choix des dates de semis, du stade de coupe optimum, etc...

- L'amélioration de la production laitière en jouant sur le rationnement des animaux, le contrôle des performances et l'amélioration génétique, l'élevage des jeunes et l'hygiène de la traite.

- Le contrôle de la qualité du lait.

- La formation des techniciens, des adhérents et de leurs fils.

- L'organisation des adhérents au sein de micropôles constitués par les centres de collecte de lait.

Le projet a démarré par la création de deux micropôles, celui de Sidi Thabet et celui de Menzel Bouzelfa avec respectivement 21 et 28 adhérents.

Pour assurer le suivi des activités du projet des visites régulières sont effectuées auprès des adhérents aussi bien par les techniciens régionaux que par l'équipe centrale du projet.

Au cours de l'année 1991, l'action du projet continuera dans les mêmes micropôles.

Le projet entamera le contrôle laitier du type B chez tous les adhérents. De plus, en étroite collaboration avec le "Projet Fourrages" il installera des parcelles de démonstration de fourrages afin de maîtriser les aspects culturels.

2.3.1.3 Le Projet "Collecte de Lait" :

Le réseau de collecte de lait constitue un important maillon de la filière lait. Il a pour objectif de :

- Sécuriser les producteurs quant à l'écoulement de leur production.
- Sécuriser les industriels quant à leur ravitaillement en lait.
- Assurer la collecte d'un lait répondant aux conditions d'hygiène.
- Constituer un "centre d'intérêt commun" aux producteurs qui désirent se regrouper en coopératives de service ou associations pour l'approvisionnement en intrants et la mise en oeuvre d'autres services afférents à l'élevage.

Le projet prévoit le développement des modes de collecte suivants :

- La création de centres de collecte stationnaires.
- La création de circuits mobiles de collecte.
- L'installation de cuves de réfrigération du lait au niveau de la ferme.

Au cours de l'année 1990, les travaux de construction et d'aménagement des centres de collecte ont concerné l'achèvement des programmes antérieurs et le démarrage du programme de l'année 1990.

En ce qui concerne l'équipement, le projet a mis en place cinq nouveaux centres et a procédé au renforcement de deux autres centres de sorte que la capacité totale installée en 1990 a atteint 14 000 litres.

Le réseau de collecte de lait de l'OEP comptait au 31.12.90, 47 centres ventilés comme suit :

Centres	Nombre	Capacité en litres/jour
- En fonctionnement	28	76 000
- Construits et équipés	6	12 000
- Construits et non équipés	3	6 000
- En cours de réalisation	5	10 000
- En cours de recherche de terrain	5	10 000
T O T A L	47	114 000

Il ressort de ce tableau que la capacité fonctionnelle au 31.12.90 était de 76 000 litres/jour. La capacité installée était de 12 000 litres/jour et la capacité à installer était de 26 000 litres/jour.

Au cours de l'année 1991, le projet prévoit l'achèvement des programmes antérieurs en matière de Génie Civil, d'équipement des centres et d'extension de capacité, parallèlement à la construction et à l'équipement de trois nouveaux centres prévus dans le cadre du programme 1991.

Pour la collecte mobile, il est prévu l'affectation de trois camions citernes isothermes de 2000 l et de trois camions de 9000 l acquis en 1990 au profit des

coopératives de service pour renforcer le réseau de centres fixes, ainsi que l'acquisition d'un nouveau camion de 9000 l programmé pour 1991.

En ce qui concerne la réfrigération du lait à la ferme, le projet prévoit l'installation de 50 petites unités de refroidissement du lait à la ferme.

Le projet prévoit enfin de créer des unités de collecte de lait caprin dans les oasis de Gabès et de Kebili.

Quant à l'évolution des réalisations du réseau de collecte de lait (centres de collecte entrés en fonctionnement) au cours du VII^e Plan, elle s'établit comme suit :

Année	Centres nouveaux		Extension	
	Nombre	Capacité en l/j	Nombre	Capacité en l/j
1987	2	4.000	-	-
1988	4	8.000	-	-
1989	4	8.000	5	10.000
1990	6	12.000	2	4.000

2.3.1.4 L'opération "Récupération de Génisses":

Les objectifs de l'opération sont :

- La promotion de l'élevage de génisses afin d'en recycler le maximum dans les circuits de production.
- La création d'une tradition de transactions commerciales en génisses entre les producteurs et l'engagement de la profession pour la prise en charge de cette action.
- La cessation à terme des importations de génisses ce qui permettrait de faire des économies de devises.

Cette opération test engagée par l'OEP depuis le mois de Juillet 1989 et basée sur les transactions commerciales sans affectation de moyens matériels et financiers appropriés a permis de récupérer 668 génisses au cours de l'année 1990. La répartition régionale des réalisations est donnée par le tableau suivant :

coopératives de service pour renforcer le réseau de centres fixes, ainsi que l'acquisition d'un nouveau camion de 9000 l programmé pour 1991.

En ce qui concerne la réfrigération du lait à la ferme, le projet prévoit l'installation de 50 petites unités de refroidissement du lait à la ferme.

Le projet prévoit enfin de créer des unités de collecte de lait caprin dans les oasis de Gabès et de Kebili.

Quant à l'évolution des réalisations du réseau de collecte de lait (centres de collecte entrés en fonctionnement) au cours du VII^e Plan, elle s'établit comme suit :

Année	Centres nouveaux		Extension	
	Nombre	Capacité en l/j	Nombre	Capacité en l/j
1987	2	4.000	-	-
1988	4	8.000	-	-
1989	4	8.000	5	10.000
1990	6	12.000	2	4.000

2.3.1.4 L'opération "Récupération de Génisses":

Les objectifs de l'opération sont :

- La promotion de l'élevage de génisses afin d'en recycler le maximum dans les circuits de production.
- La création d'une tradition de transactions commerciales en génisses entre les producteurs et l'engagement de la profession pour la prise en charge de cette action.
- La cessation à terme des importations de génisses ce qui permettrait de faire des économies de devises.

Cette opération test engagée par l'OEP depuis le mois de Juillet 1989 et basée sur les transactions commerciales sans affectation de moyens matériels et financiers appropriés a permis de récupérer 668 génisses au cours de l'année 1990. La répartition régionale des réalisations est donnée par le tableau suivant :

coopératives de service pour renforcer le réseau de centres fixes, ainsi que l'acquisition d'un nouveau camion de 9000 l programmé pour 1991.

En ce qui concerne la réfrigération du lait à la ferme, le projet prévoit l'installation de 50 petites unités de refroidissement du lait à la ferme.

Le projet prévoit enfin de créer des unités de collecte de lait caprin dans les oasis de Gabès et de Kebili.

Quant à l'évolution des réalisations du réseau de collecte de lait (centres de collecte entrés en fonctionnement) au cours du VII^e Plan, elle s'établit comme suit :

Année	Centres nouveaux		Extension	
	Nombre	Capacité en l/j	Nombre	Capacité en l/j
1987	2	4.000	-	-
1988	4	8.000	-	-
1989	4	8.000	5	10.000
1990	6	12.000	2	4.000

2.3.1.4 L'opération "Récupération de Génisses":

Les objectifs de l'opération sont :

- La promotion de l'élevage de génisses afin d'en recycler le maximum dans les circuits de production.
- La création d'une tradition de transactions commerciales en génisses entre les producteurs et l'engagement de la profession pour la prise en charge de cette action.
- La cessation à terme des importations de génisses ce qui permettrait de faire des économies de devises.

Cette opération test engagée par l'OEP depuis le mois de Juillet 1989 et basée sur les transactions commerciales sans affectation de moyens matériels et financiers appropriés a permis de récupérer 668 génisses au cours de l'année 1990. La répartition régionale des réalisations est donnée par le tableau suivant :

GOVERNORAT	PILOTAGE (1)	TRANSAC- TIONS COM- MERCIALES (2)	TOTAL (1) + (2)
ARIANA	104	29	133
ZAGHOUAN	-	46	46
NABEUL	-	2	2
BIZERTE	73	28	101
BEJA	-	95	95
LE KEF	-	101	101
JENDOUBA	-	34	34
SILIANA	-	5	5
KAIROUAN	151	-	151
TOTAL	328	340	668

(1) PILOTAGE : L'OEP identifie et assiste les producteurs et les met en contact direct avec les acheteurs potentiels.

(2) TRANSACTIONS : Achat et fourniture des génisses par COMMERCIALES l'OEP.

A la fin de la première année, les réalisations ont été inférieures aux prévisions et ce pour les causes suivantes :

- Beaucoup d'éleveurs n'ont pas préparé leurs génisses pour la commercialisation sachant qu'il faut techniquement un minimum de deux ans pour préparer une génisse pleine.

- Certains éleveurs potentiels ont refusé d'élever leurs génisses excédentaires en évoquant plusieurs raisons (faible capacité de l'exploitation en ressources alimentaires et financières - prix considéré non rémunérateur - absence d'une ligne de crédit spéciale pour financer la production de génisses pleines).

- Le taux de rejet à l'agrégage est relativement important (non conformité des génisses aux critères techniques - animaux atteints de tuberculose ou de brucellose).

GOUVERNORAT	PILOTAGE (1)	TRANSAC- TIONS COM- MERCIALES (2)	TOTAL (1) + (2)
ARIANA	104	29	133
ZAGHOUAN	-	46	46
NABEUL	-	2	2
BIZERTE	73	28	101
BEJA	-	95	95
LE KEF	-	101	101
JENDOUBA	-	34	34
SILIANA	-	5	5
KAIROUAN	151	-	151
TOTAL	328	340	668

(1) PILOTAGE : L'OEP identifie et assiste les producteurs et les met en contact direct avec les acheteurs potentiels.

(2) TRANSACTIONS : Achat et fourniture des génisses par COMMERCIALES l'OEP.

A la fin de la première année, les réalisations ont été inférieures aux prévisions et ce pour les causes suivantes :

- Beaucoup d'éleveurs n'ont pas préparé leurs génisses pour la commercialisation sachant qu'il faut techniquement un minimum de deux ans pour préparer une génisse pleine.

- Certains éleveurs potentiels ont refusé d'élever leurs génisses excédentaires en évoquant plusieurs raisons (faible capacité de l'exploitation en ressources alimentaires et financières - prix considéré non rémunérateur - absence d'une ligne de crédit spéciale pour financer la production de génisses pleines).

- Le taux de rejet à l'agrégage est relativement important (non conformité des génisses aux critères techniques - animaux atteints de tuberculose ou de brucellose).

Pour l'année 1991 il est prévu de récupérer 1500 génisses principalement dans le Nord du pays comme le montre le tableau suivant :

Région	Nombre de Génisses à récupérer
- Nord Est	700
- Nord Ouest	600
- Centre Est	200

2.3.2 Encadrement des Petites et Moyennes Exploitations :

2.3.2.1 Le Projet d'Elevage et de Développement Intégré dans les Zônes Montagneuses du Gouvernorat de Bizerte (EDIMO) :

L'objectif du projet est la contribution à l'augmentation des revenus de la famille rurale dans les zones d'intervention.

Pour atteindre cet objectif, le plan d'opération a prévu la réalisation d'un certain nombre d'activités telles que :

- L'amélioration de la productivité animale,
- La vulgarisation et la formation,
- L'approvisionnement en intrants et l'assistance à la commercialisation des produits,
- L'amélioration de la production artisanale,
- La réalisation et l'amélioration de l'infrastructure de base,
- L'amélioration agro-sylvo-pastorale,
- Le suivi et l'évaluation,
- La gestion des fermes Sria et Cap Serrat.

Au cours de l'année 1990 et dans le cadre de l'amélioration du potentiel génétique, le projet a vendu 100 géniteurs caprins et 45 ovins par le biais des agences de l'OEP.

Par ailleurs, dans le souci de rentabiliser la ferme Sria, 40 ruches y ont été installées et régulièrement suivies par le projet.

En outre, le projet a axé ses interventions sur les différents fléaux qui peuvent affecter la production du cheptel selon un programme de prophylaxie. C'est ainsi qu'au cours de l'année 1990 le projet a réalisé les actions suivantes :

- Traitements antiparasitaires internes : 28 478 têtes
- Vaccination contre la fièvre aphteuse (rappel) : 30 265 animaux
- Traitements antiparasitaires externes : 61 560 petits ruminants
- Vaccination contre la clavelée : 4 000 ovins
- Vaccination contre l'entérotoxémie : 5 593 animaux

Les quantités de lait collectées en 1990 ont été comme suit :

Lait de chèvre	Lait de brebis	Lait de vache	TOTAL
7 824 L	19 542 L	6 729 L	34 095 L

L'approvisionnement en chutes de tissus pour la production de tapis en chiffons a touché 600 ménages. D'autre part, 29 femmes de la zone Boujrir ont bénéficié d'une formation en tissage de tapis.

Au point de vue aménagement des points d'eau, deux sources dans la zone de Gomria ont été complètement achevées et deux autres sont en cours d'exécution. Trois associations d'intérêt collectif ont été créées pour la circonstance.

Pour ce qui est de l'amélioration agro-sylvo-pastorale, près de 1300 plants d'arbres fruitiers ont été vendus aux paysans.

Le projet a également aidé à la réalisation du programme CGDR d'amélioration pastorale avec 357 Ha de sulla et du programme national d'amélioration pastorale avec 500 Ha de sulla et 6 Ha d'acacia.

Pour la campagne 1991, les prévisions du projet se présentent comme suit :

- Encadrement sanitaire :

- . Déparasitage externe : 80.000 têtes
- . Vaccination fièvre aphteuse : 30.000 têtes
- . Déparasitage interne : 15.000 têtes
- . Vaccination entérotoxémie : 10.000 têtes
- . Vaccination clavelée : 7.000 têtes

- Assistance des exploitations (800 adhérents, 300 ruches).
- Vente de géniteurs ovins et caprins (200 têtes).
- Construction de 100 citernes et aménagement de 6 points d'eau.
- Plantation de 2000 arbres fruitiers.
- Participation au programme national d'amélioration pastorale : 700 ha.
- Distribution de 10.000 plants d'arbustes fourragers.
- Assistance des familles rurales (jardins potagers : 70 familles, tissage : 30 filles).
- Suivi et évaluation (suivi des activités du projet, développement de logiciels).

2.3.2.2 Projet Développement de la Production Fourragère :

Les objectifs de ce projet sont :

- L'intensification des cultures fourragères et leur introduction dans les assolements.
- La recherche des espèces et des systèmes fourragers les mieux adaptés aux différentes régions du pays.

- La recherche de la meilleure valorisation des cultures fourragères par les productions animales.

- L'introduction du matériel agricole le mieux adapté aux conditions de l'exploitation agricole.

L'intervention du projet est axée essentiellement sur la création de fermes pilotes pouvant servir comme pôles de rayonnement pour les éleveurs avoisinants.

Le projet fournit aux éleveurs et à titre de démonstration les intrants (semences et engrais) à raison de 0,5 Ha par ferme. Le suivi des parcelles de démonstration est assuré par les techniciens régionaux de l'OEP avec une assistance de la Direction Centrale du projet.

Les réalisations de la campagne de printemps 1989 - 1990 ont touché 124 fermes pilotes avec 23 Ha de luzerne, 29,5 Ha de sorgho et 4 Ha de maïs.

L'activité pilotage et encadrement des fermes pilotes durant l'année 1990 s'est heurtée à plusieurs obstacles dont :

- Le manque de suivi technique des parcelles de démonstration.

- Le nombre relativement élevé des fermes pilotes.

C'est pourquoi il a été proposé de :

- Réduire le nombre des fermes pilotes.

- Intervenir chez les fermes encadrées par les projets de l'O.E.P.

- Concentrer l'intervention dans le nord du pays.

Parallèlement à cette activité de pilotage, le projet procède actuellement à l'étude de la valeur alimentaire du foin et à la multiplication de trois variétés d'avoine en collaboration avec l'INRAT.

En outre, le projet étudie en ce moment deux assolements triennaux en sec et en irrigué (blé/légumineuse/orge et blé/légumineuse/foin d'avoine). L'étude qui s'étalera sur trois années concerne l'efficacité économique, pédologique et technique des deux systèmes de production.

Quant au programme prévisionnel du projet pour l'année 1991, il portera sur 91 fermes pilotes et 91 Ha de cultures fourragères.

2.3.2.3 Le Projet PIETA :

L'objectif principal du projet est le développement des petites et moyennes exploitations dans le nord de la Tunisie et ce par :

- La contribution à l'augmentation de la production de la viande bovine.

- L'augmentation des ressources alimentaires.

- La valorisation des sous-produits (traitement de la paille à l'ammoniac).

- Le regroupement des petits et moyens exploitants dans des structures telles que les associations et les coopératives de service.

L'intervention du projet repose sur l'élaboration de modèles de développement simples, peu coûteux et reproductibles ce qui implique le choix de zones d'intervention limitées pour développer des actions qui combinent les différents moyens utilisés dans le cadre d'une approche intégrée (microzones).

Au cours de l'année 1990, le projet a poursuivi son programme d'assistance aux éleveurs adhérents dans les différentes microzones d'intervention ainsi qu'aux trois coopératives de service agricole constituées dans les régions de Brahmi et de Tabarka.

Il est à signaler que la campagne 1990 est la cinquième et dernière année d'exécution du projet avec la partie autrichienne.

Une bonne partie de l'année a été consacrée aux travaux d'évaluation et de synthèse.

L'évolution des prévisions et des réalisations depuis le début du projet et au cours de la campagne 1990 est résumée dans le tableau suivant :

ANNEE	1986-1989		1990		TOTAL	
	P	R	P	R	P	R
1/ Nombre de microzones d'intervention	9	9	5	4	14	13
2/ Nombre d'adhérents (cumule)	-	194	266	278	266	278
3/ Livraison de génisses	500	551	250	-	750	551
4/ Acquisition de géniteurs	100	46	15	6	115	52
Nombre de saillies	-	1092	-	571	-	2473
5/ Réalisation fourragères (cumule) Ha	8000	9836	324	113	8324	9949
6/ Démonstration en élevage	131	350	168	-	299	350
7/ Formation :						
- Journées d'inform.	60	138	48	15	108	153
- Stage pour les fils d'adhérents	9	14	11	2	20	16
- Session de formation pour les techniciens	9	10	3	3	12	13
8/ Nombre de coopératives de service agricole constituées	4	3	-	-	4	3

Un certain nombre de critiques peuvent être faites au sujet de la campagne 1990, à savoir :

- La non disponibilité des génisses n'a pas permis au projet d'intervenir dans de nouvelles microzones. De ce fait un certain nombre d'actions n'ont pas été réalisées.

- L'affectation d'autres tâches aux techniciens chargés du suivi des adhérents (cas de la microzone de Brahmi) a rendu plus difficile le suivi régulier de ces adhérents.

- Les coopératives de service créées par le projet rencontrent beaucoup de difficultés liées à la gestion et à l'organisation du travail ainsi qu'au rattachement de certains de leurs membres.

Une requête de prolongation de 4 années à partir de 1991 a été transmise par la voie officielle à la partie autrichienne.

Si cette requête aboutit, les quatre nouvelles microzones et extensions programmées en 1990 et où le projet est intervenu partiellement constitueront les nouvelles microzones d'intervention pour 1991 puisque l'importation de génisses pleines est prévue pour le printemps 1991. Le nombre des nouveaux adhérents serait de 60 environ.

2.4 Approvisionnement du Secteur :

2.4.1 Cheptel :

Suite à l'apparition de la fièvre aphteuse qui a eu lieu au début de l'année 1990, certaines livraisons de cheptel ovin ont été suspendues ou même annulées dans diverses régions du pays. En effet, le nombre de brebis distribuées en 1990 a été de 10266 têtes seulement soit 50 % de l'effectif livré en 1989.

En revanche, l'importation de génisses pleines a été reprise après deux années de sécheresse. Elle a porté sur 1999 têtes distribuées aux éleveurs sur l'ensemble du territoire. Cet effectif n'a tout de même pas permis de satisfaire toute la demande. En outre, l'OEP a réussi à récupérer et à commercialiser 340 génisses pleines nées et élevées en Tunisie.

2.4.2 Aliments de Bétail :

Au cours de l'année 1990, la Division Ventes n'a pu écouler que 180 Tonnes environ de lait en poudre.

Cette chute de la demande a été provoquée par le prix élevé de ce produit.

2.4.3 Matériel Apicole :

Etant donné que 1990 était une bonne année agricole, le montant des ventes de matériel apicole a atteint le chiffre record de 753.439 D par rapport aux années précédentes. En effet ce chiffre constitue une augmentation de presque 100 % par rapport à l'année 1989.

2.4.4 Miel :

Bien que l'année agricole 1990 fût bonne, la récolte de miel n'était pas fameuse puisque 6089 kg seulement ont été vendus au cours de cette année.

2.4.5 Essaims :

L'OEP a intensifié ses efforts sur l'opération pilotage essentiellement à Kairouan où elle a connu une réussite totale.

Quant à la Division Ventes, elle n'a vendu qu'une centaine d'essaims fournis par le Projet Apicole de Mraïssa.

2.4.6 Opération Sauvegarde :

Du fait de l'amélioration des conditions climatiques, l'opération sauvegarde a connu un certain ralentissement. En effet, seules 4400 tonnes de bouchons de luzerne ont été vendues en 1990.

2.5 Production des Fermes et des Usines :

2.5.1 Production des Fermes :

Les fermes gérées par l'Office de l'Elevage et des Pâturages sont : la Ferme Frétissa, le Groupe El Habibia (Chaouat, Mornaguia, Lezdine, Douimis), Mabtouh, les fermes du Nord-Ouest (Nefza, Sejnane, Tabarka), les fermes Jabibina et Saouaf et le domaine Chenchou au Sud.

La superficie agricole totale (SAT) de l'ensemble des fermes est de 12.730 ha et la superficie agricole utile (SAU) de 8.740 ha dont 1.296 ha de périmètres irrigués.

La campagne agricole 1989-1990 a été caractérisée par une pluviométrie assez suffisante pour toutes les fermes contribuant ainsi à atteindre dans l'ensemble de bons rendements.

2.5.1.1 Réalisations de la Campagne 1989-1990 :

2.5.1.1.1 Productions végétales : (voir annexe XVI)

Au cours de la campagne 1989-1990, les fermes ont pu réaliser le programme du plan de campagne en matière de céréales, fourrages, cultures industrielles et légumineuses. En effet 3810 ha de cultures ont été réalisés contre 3536 ha prévus.

Les rendements réalisés pour l'ensemble des fermes sont satisfaisants :

- 24 qx/ha pour le blé sur une superficie de 930 ha
- 22 qx/ha pour les céréales secondaires 916 ha
- 430 qx/ha pour les cultures indusustrielles 70 ha
- 9,3 qx/ha pour les légumineuses 174 ha

L'analyse de l'évolution des rendements des cultures montre une augmentation au cours de cette campagne due aux bonnes conditions climatiques, au choix des variétés à haut rendement, au respect des assolements préconisés et à la maîtrise des techniques de production telles que la préparation du sol, la fertilisation, le désherbage, etc...

Pour le foin, les superficies réalisées ont été de 1.360 ha contre 1.150 ha en prévision. Le rendement moyen n'a été que de 3,8 T/ha compte tenu de l'attaque de la rouille survenue au début du printemps.

2.5.1.1.2 Productions animales :

2.5.1.1.2.1 Production bovine :

2.5.1.1.2.1.1 Production laitière :
(voir annexe XVII)

Les fermes laitières (Frétissa, Sejnane, Tabarka, Lezdine) ont détenu un effectif moyen de 623 unités produisant 3600 litres par vache présente: Les moyennes de production laitière ont enregistré un accroissement suite à l'application d'un programme de sélection sévèrement mené à Frétissa pour épurer le cheptel des reliquats de croisements antérieurs (Projet Belge) et le remplacer par des sujets de race pure et suite à une réforme sévère à Lezdine afin de ne garder que les sujets rentables.

En ce qui concerne les fermes Sejnane et Tabarka, elles possèdent des effectifs ne remplissant que la moitié des étables. Les productions laitières sont assez faibles et souvent tributaires des productions fourragères des prairies existantes.

2.5.1.1.2.1.2 Production de viande :

Au cours de la Campagne 1989-1990, les fermes de l'OEP ont mis sur le marché 366 tonnes de viande bovine.

2.5.1.1.2.2 Elevage Ovin :

L'élevage ovin est pratiqué essentiellement à Jebibina, Saouef, Mabtouh, Sejnane et Mornaguia.

Cependant, dans le cadre de la diversification des activités et de la valorisation des chaumes et des résidus des cultures, d'autres fermes ont constitué des petits troupeaux telles que Frétissa et Chenchou.

Les effectifs moyens de brebis par ferme se présentent comme suit :

Ferme	Effectif (têtes)
- Saouef	1029
- Jebibina	960
- Sejnane	1048
- Mabtouh	1000
- Mornaguia	942
- Frétissa	394
- Chenchou	475
TOTAL	5848

2.5.1.1.2 Productions animales :

2.5.1.1.2.1 Production bovine :

2.5.1.1.2.1.1 Production laitière :
(voir annexe XVII)

Les fermes laitières (Frétissa, Sejnane, Tabarka, Lezdine) ont détenu un effectif moyen de 623 unités produisant 3600 litres par vache présente. Les moyennes de production laitière ont enregistré un accroissement suite à l'application d'un programme de sélection sévèrement mené à Frétissa pour épurer le cheptel des reliquats de croisements antérieurs (Projet Belge) et le remplacer par des sujets de race pure et suite à une réforme sévère à Lezdine afin de ne garder que les sujets rentables.

En ce qui concerne les fermes Sejnane et Tabarka, elles possèdent des effectifs ne remplissant que la moitié des étables. Les productions laitières sont assez faibles et souvent tributaires des productions fourragères des prairies existantes.

2.5.1.1.2.1.2 Production de viande :

Au cours de la Campagne 1989-1990, les fermes de l'OEP ont mis sur le marché 366 tonnes de viande bovine.

2.5.1.1.2.2 Elevage Ovin :

L'élevage ovin est pratiqué essentiellement à Jebibina, Saouef, Mabtouh, Sejnane et Mornaguia.

Cependant, dans le cadre de la diversification des activités et de la valorisation des chaumes et des résidus des cultures, d'autres fermes ont constitué des petits troupeaux telles que Frétissa et Chenchou.

Les effectifs moyens de brebis par ferme se présentent comme suit :

Ferme	Effectif (têtes)
- Saouef	1029
- Jebibina	960
- Sejnane	1048
- Mabtouh	1000
- Mornaguia	942
- Frétissa	394
- Chenchou	475
TOTAL	5848

L'élevage ovin dans toutes les fermes à l'exception de la ferme Mabtouh est rentable.

A la ferme Mabtouh, l'élevage ovin n'assure pas de bons résultats.

En effet, tous les besoins alimentaires du cheptel sont achetés de l'extérieur suite au vieillissement des prairies et à leur dégradation par surpâturage (pacage illicite).

L'élevage ovin dans l'ensemble des fermes de l'OEP a fourni 181 tonnes de viande ovine.

Ainsi au cours de la campagne 1989-1990, les fermes gérées par l'OEP ont contribué avec 13.906 tonnes de lait et 2.234 tonnes de blé à la production nationale.

En outre, l'ensemble des fermes emploie 568 agents dont 497 ouvriers agricoles.

Par ailleurs, les fermes gérées jusqu'à présent par l'OEP font partie d'un programme d'assainissement proposé et approuvé par un conseil interministériel.

La campagne agricole 1989-1990 s'est déroulée dans une situation d'attente surtout en matière d'investissement, absents depuis 1982 et se traduisant par un déficit en moyens de production (tracteurs, matériel et cheptel).

Cependant et malgré cette situation, les fermes ont entrepris des efforts pour une meilleure utilisation des facteurs de production.

2.5.2 Production des usines :

L'Office de l'Elevage et des Pâturages gère actuellement trois unités de production de concentré : Chaouat, Frétissa et Chenchou dont les capacités théoriques sont respectivement de 8 Tonnes/heure, 4 Tonnes/heure et 7 Tonnes/heure.

2.5.2.1 Réalisations de l'année 1990 : (voir annexe XVIII)

Suite aux conditions climatiques favorables, l'année 1990 s'est caractérisée par une importante disponibilité en foin, en paille et en couvert végétal ce qui a entraîné une diminution de la demande d'aliments composés et par conséquent une chute de la production des usines par rapport à l'année 1989.

L'élevage ovin dans toutes les fermes à l'exception de la ferme Mabtouh est rentable.

A la ferme Mabtouh, l'élevage ovin n'assure pas de bons résultats.

En effet, tous les besoins alimentaires du cheptel sont achetés de l'extérieur suite au vieillissement des prairies et à leur dégradation par surpâturage (pacage illicite).

L'élevage ovin dans l'ensemble des fermes de l'OEP a fourni 181 tonnes de viande ovine.

Ainsi au cours de la campagne 1989-1990, les fermes gérées par l'OEP ont contribué avec 13.906 tonnes de lait et 2.234 tonnes de blé à la production nationale.

En outre, l'ensemble des fermes emploie 568 agents dont 497 ouvriers agricoles.

Par ailleurs, les fermes gérées jusqu'à présent par l'OEP font partie d'un programme d'assainissement proposé et approuvé par un conseil interministériel.

La campagne agricole 1989-1990 s'est déroulée dans une situation d'attente surtout en matière d'investissement, absents depuis 1982 et se traduisant par un déficit en moyens de production (tracteurs, matériel et cheptel).

Cependant et malgré cette situation, les fermes ont entrepris des efforts pour une meilleure utilisation des facteurs de production.

2.5.2 Production des usines :

L'Office de l'Elevage et des Pâturages gère actuellement trois unités de production de concentré : Chaouat, Frétissa et Chenchou dont les capacités théoriques sont respectivement de 8 Tonnes/heure, 4 Tonnes/heure et 7 Tonnes/heure.

2.5.2.1 Réalisations de l'année 1990 : (voir annexe XVIII)

Suite aux conditions climatiques favorables, l'année 1990 s'est caractérisée par une importante disponibilité en foin, en paille et en couvert végétal ce qui a entraîné une diminution de la demande d'aliments composés et par conséquent une chute de la production des usines par rapport à l'année 1989.

Outre les conditions climatiques favorables, l'augmentation des prix des matières premières a eu aussi un effet négatif sur la demande.

En effet, au cours de l'année 1990, les prix de l'orge et du tourteau de soja ont enregistré un accroissement respectivement de 31,5 % et de 25 %.

Cette hausse des prix a provoqué au niveau de la demande des perturbations qui ont été neutralisées suite à l'augmentation du prix de la viande et du lait.

La production des usines de l'OEP pour l'année 1990 a été de 10185 Tonnes d'aliments concentrés contre 11.907 Tonnes en 1989 soit une chute de production de 14.46 %.

Les quantités produites de chaque concentré sont présentées dans le tableau suivant :

Type d'aliment	Quantité produite en Tonnes	% de la production totale
- Concentré vache laitière	5049,75	49,58
- Concentré engraissement	1716,52	16,85
- Concentré ovin	2228,95	21,88
- Divers (starter, concentré lapin, volaille)	1189,78	11,69
	10185	100

2.5.2.2 Consommations en matières premières :

Au cours de l'année 1990, les quantités des matières premières consommées par les usines de l'OEP ont été comme suit :

Matière première	Quantité consommée en Tonnes
- Orge	3445,291
- Tourteau de soja	1140,999
- Son	3366,455
- Sorgho	1241,135
- Divers (prémix, sel, ...)	991,120
TOTAL	10185

MOYENS MIS EN OEUVRE

III/ MOYENS MIS EN OEUVRE :

3.1 Moyens Humains :

L'effectif du personnel employé par l'OEP au cours de l'année 1990 s'élève à 1487 agents répartis entre les Services Centraux (15,27 %), les Services Régionaux (34,97 %), les Fermes, les Projets et les Usines (49,76 %).

Cet effectif est resté stable depuis 1988 comme le montre le tableau suivant :

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'OEP
AU COURS DES ANNEES 1988, 1989 ET 1990

CADRES	SERVICE	1988	1989	1990
<u>Services Centraux :</u>				
- Cadres Administratifs		113	98	92
- Cadres Techniques		119	82	84
- Ouvriers catégorisés		157	60	51
S/TOTAL (1)		389	240	227
<u>Services Régionaux :</u>				
- Cadres Administratifs		45	49	75
- Cadres Techniques		225	241	254
- Ouvriers catégorisés		129	188	191
S/TOTAL (2)		399	478	520
<u>Fermes, Projets et Usines :</u>				
- Cadres Administratifs		18	25	19
- Cadres Techniques		62	88	78
- Ouvriers catégorisés		167	209	202
- Ouvriers Agricoles		451	449	441
S/TOTAL (3)		698	771	740
TOTAL GENERAL (1+2+3)...		1486	1489	1487

La gestion administrative des dossiers du personnel demeure en grande partie manuelle à l'exception des décisions d'avancement normal d'échelon. Cependant, à partir de 1991 le Service du Personnel envisage de procéder en collaboration avec la Direction de l'Informatique, de l'Organisation et des Méthodes à l'Informatisation complète de la Gestion du Personnel.

3.2 Moyens Matériels :
(voir annexe XX et XXI)

3.3 Budget :

Le budget de fonctionnement Titre Ier afférent à l'année 1990 a été de 4.143.000 Dinars compte tenu du bilan des activités commerciales et du bilan des activités apicoles (Voir annexe XXII).

Si l'on tient compte des charges et des produits des activités commerciales et apicoles le budget de fonctionnement de l'année 1990 s'élève à 10.395.000 Dinars. Pour l'année 1991 le budget de fonctionnement Titre Ier a été arrêté à 11.748.000 Dinars soit avec 13 % de plus que l'année précédente (Voir annexe XXIII).

Quant au budget d'investissement afférent à l'année 1990 il a atteint 11.789.805 Dinars (Voir annexe XXIV).

Par contre, pour l'année 1991, compte tenu des restrictions budgétaires imposées par le Ministère du Plan, le budget d'investissement pour 1991 a été arrêté à 6.479.759 Dinars soit avec une réduction de 45 % par rapport à l'année 1990 (Voir annexes).

Quant au suivi de ce budget 1990, il a été assuré comme d'habitude par la Direction du Budget et du Contrôle de Gestion (DBCG) avec ses trois divisions, à savoir :

- La Division Contrôle de Gestion des Services et Projets.
- La Division Statistiques, Evaluation et Analyses Economiques.
- La Division Contrôle de Gestion des Unités de Production.

En effet, la Division Contrôle de Gestion des Services et Projets a assuré le suivi mensuel des Budgets de fonctionnement et d'Investissement en vue de déceler les anomalies et les écarts.

Au cours de l'année 1990, cette Division a également assuré le suivi du programme d'amélioration pastorale objet de la convention passée entre l'OEP et le CGDR.

Il est à remarquer que pour le cas particulier de l'Amélioration Pastorale, le budget d'investissement a été décentralisé et chaque agence a reçu son propre budget.

Quant à la Division Statistiques, Evaluation et Analyses Economiques, e'le a assuré le suivi physique des différentes activités entreprises par l'OEP et ce grâce aux tableaux de bord mensuels fournis par les cinq directions régionales et au système d'information instauré par le Premier Ministre depuis 1989. Parmi les différentes informations adressées à la Direction des Entreprises Publiques et à la tutelle une importance particulière est accordée à la situation de liquidité de l'OEP ainsi qu'aux rémunérations servies mensuellement par cet organisme.

Enfin, la Division Contrôle de Gestion des Unités de Production s'occupe essentiellement de la préparation du plan de campagne des différentes fermes de l'OEP et de l'évaluation de ce plan de campagne. Elle assure également le suivi des trois usines d'aliment concentré relevant de l'OEP.

APERCU SUR LA SITUATION FINANCIERE ET COMPTABLE

IV/ APERCU SUR LA SITUATION FINANCIERE ET COMPTABLE :

4.1 ASPECTS COMPTABLES :

La comptabilité de l'OEP est à partie double. La liste des livres détenus se compose du journal général, du livre d'inventaire et des journaux auxiliaires (Achat, Banque, Caisse, Paie, Effets, Opérations diverses et Ventes).

La comptabilité est informatisée depuis l'année 1977.

La tenue de la comptabilité est en conformité avec le plan comptable de 1968.

Depuis 1978, les bilans sont certifiés par un cabinet d'audit externe.

L'entreprise dispose également d'une cellule d'audit interne.

En outre, depuis 1987, les comptes de l'Office de l'Elevage et des Pâturages sont certifiés par un cabinet d'audit conformément au décret N° 87-529 du 1er Avril 1987 fixant les conditions et les modalités de la révision des comptes des EPIC.

4.2 ASPECTS FINANCIERS :

	1989 en D.T	1990 en D.T.	ECART
<u>GRANDES MASSES</u>			
- Immobilisations nettes	13.693.576	Bilan en cours d'élab.	
- Stock du 31/12	4.303.250	4.600.200	
- Valeurs réalisables	12.733.299	Bilan en cours d'élab.	
- Valeurs disponibles	16.294.848	21.320.071	
- Capitaux circulants	23.102.702	Bilan en cours d'élab.	
- Dettes à L. et M terme	9.732.399	9.847.325	
- Dettes à court terme	14.455.973	Bilan en cours d'élab.	
- Découverts bancaires	15.847.709	18.755.651	
- Trésorerie	612.073	2.564.420	
- Chiffres d'affaires	9.358.334	Bilan en cours d'élab.	
- Achats consommés	6.330.917	Bilan en cours d'élab.	
- Frais de personnel	3.379.312	Bilan en cours d'élab.	

DIFFICULTES ET PERSPECTIVES

V/ DIFFICULTES ET PERSPECTIVES :

Les difficultés d'ordre financier et social auxquelles est confronté l'OEP depuis 1980 ont continué à s'aggraver au cours de l'année 1990.

En effet, suite au retard observé dans l'assainissement, décidé par le CIM du 29.07.87, l'OEP connaît des déficits financiers de plus en plus importants, d'autant plus que l'exploitation déficitaire de la plupart des unités de production a contribué à alourdir l'endettement de l'entreprise.

Par ailleurs, la situation d'attente, surtout en matière d'investissement, vécue par les fermes depuis 1982 et se traduisant par un manque de moyens de production (tracteurs, matériel et cheptel) accentue leur faible niveau de production ainsi que l'ensemble de leur problèmes et par conséquent leur déficit.

D'après la situation extra-comptable de l'OEP, le découvert cumulé de l'ensemble des comptes courants bancaires des unités de production s'élève au 31.12.1990 à 11.441.271 Dinars.

A cause de ce découvert, les unités de production constituent aujourd'hui un handicap de taille pour l'Office de l'Elevage et des Pâturages qui ne peut jouer pleinement son rôle de promoteur des projets d'élevage dans le nouveau contexte de la restructuration des services du Ministère de l'Agriculture.

Outre les difficultés provenant du retard accusé par l'assainissement de l'OEP il y'a lieu de citer deux autres difficultés dont a toujours souffert et souffre encore l'entreprise, à savoir :

- Le climat social engendré par l'absence d'un statut particulier de l'Office de l'Elevage et des Pâturages.

- Le manque de personnel comptable qualifié engendrant souvent du retard dans l'élaboration des états financiers de l'entreprise.

Aussi, pour résoudre l'ensemble de ces problèmes il faudrait activer en premier lieu l'action de restructuration et d'assainissement de l'OEP et accélérer la promulgation de son statut particulier.

ANNEXES

A N N E X E I

FERME DE FRETISSA

I/ INTRODUCTION :

La ferme de Frétissa couvre une superficie de 800 ha, 730 ha sont des terres labourables cultivées en sec, le reste est constitué de Djebels calcaires à asphodelles et incultes.

Au cours de la campagne 89-90, la pluviométrie enregistrée a été supérieure à la pluviométrie moyenne de la zone avec une assez bonne répartition tout au long de l'année à l'exception du mois de Juillet.

Cette régularité des pluies a permis de réaliser de bons rendements avec les cultures mais elle a retardé le conditionnement et le ramassage des foins et a empêché d'effectuer les différentes interventions au moment voulu.

II/ RESULTATS DE LA CAMPAGNE 89-90 :

2.1 Productions végétales :

* Rendements des cultures :

Culture	Superficie (ha)	Rendement (Q/ha)
- Blé dur	119	46,90
- Blé tendre	38	39,02
- Triticale	97	47,70
- Avoine	30	19,1
- Féverolle	25	12,22
- Lin	10	20,65
- Betterave sucrière	24	599
- Sulla grains	60	7,72
- Pois-chiche	27,5	15,37
- Ensilage d'avoine	41,5	339,16
- Orge en vert	37	139,7
- Foin d'avoine	73	79,93
- Betterave fourragère	15	650
T O T A L	597	

Il est à noter que le rendement réalisé avec la culture de la betterave sucrière constitue un record pour une culture en sec.

* Quantités commercialisées :

Les quantités des produits commercialisées sont les suivantes :

Produit	Quantité (Qx)
- Blé dur	5 269,72
- Blé tendre	1 431,90
- Triticale	4 354,6
- Avoine 3	70
- Avoine 4	182
- Avoine 14	80,4
- Avoine 8	34,8
- Avoine avon	3
- Sulla	311
- Féverolle	260,2
- Orge	51
- Lin	140
- Pois-chiche	428,7
- Betterave sucrière	12 941,09
- Betterave fourragère	3 250

2.2 Productions animales :

2.2.1 Elevage bovin :

La ferme de Frétissa dispose de 219 vaches laitières à la fin de la campagne 89-90.

* Critères de reproduction du troupeau :

- Nombre moyen d'inséminations par insémination fécondante : 2.

62 jours. - Intervalle vêlage première insémination :

111 jours. - Intervalle vêlage insémination fécondante:

- Intervalle moyen vêlage-vâlage : 383 Jours.

2.2.2 Elevage ovin :

L'objectif principal de l'élevage ovin est de récupérer les sous-produits végétaux après la récolte.

Catégorie	Têtes
- Brebis	386
- Béliers	31
- Antenaises	50
- Antenais	48
- Agneaux	68
- Agnelles	58
T O T A L	641

2.2.3 Commercialisation des produits et des sous-produits animaux :

Les quantités de produits animaux commercialisées sont présentées dans le tableau suivant :

Désignation	Quantité
- Vaches + Génisses + Velles	128
- Blé tendre	29
- Avoine	20
- Triticale	89
- Pois-chiche	28
- Foin d'avoine	74
- Ensilage d'avoine	61
- Betterave fourragère	20
- Betterave sucrière	32
- Feverolle	14
- Golza	10
- Lin	17
- Orge en vert	32
- Sulla 1ère année	25
- Sulla 2ème année	47
T O T A L	626

ANNEXE II

FERME CHAOUAT

I/ INTRODUCTION :

La ferme Chaouat située à 25 km au Nord de Tunis, dispose d'une superficie agricole de 600 ha dont 476 ha sont équipés d'un réseau d'irrigation.

La ferme a opté pour un assolement quadriennal avec en tête d'assolement la betterave à sucre et la féverolle.

II/ REALISATIONS 1989 - 1990 :

2.1 PRODUCTIONS VEGETALES :

SPECULATION	SUPERFICIE (Ha)	RENDEMENT (Q/Ha)
- Blé dur en irrigué	96	14
- Blé tendre	115	21
- Orge	5	32
- Triticale	119	25
- Avoine grains	30	5
- Avoine foin	113	35
- Orge - féverolle ensilage	48	280
- Betterave sucrière	30	555
- Féverolle	36	12
- Colza	5	1,3
	597	-

2.2 PRODUCTION ANIMALE :

La ferme Chaouat entreprend un élevage de jeunes récupérés à partir des fermes de l'Office de l'Elevage pour les conduire aux stades supérieurs (génisses pleines, taurillons reproducteurs).

Au cours de la Campagne 89-90, la ferme a récupéré 312 jeunes (132 veaux et 180 velles).



SUITE EN

F

2



MICROFICHE N°

07589

République Tunisienne

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F 2

L'alimentation du cheptel est basée sur l'ensilage d'orge-feverolle, le foin, la pulpe de betterave, la paille traitée à l'ammoniac et le concentré.

Cette alimentation a permis des GMQ de 900 à 1200 g/j pour les mâles et 700 g/j pour les femelles.

Les génisses sont vendues à 24 mois et les taurillons à 16 mois.

L'effectif vendu est de 315 têtes réparti entre 104 génisses pleines et 211 taurillons géniteurs.

III/ PROGRAMME 1990 - 1991 :

Les cultures prévues pour la campagne 1990 - 1991 se répartissent comme suit :

SPECULATION	SUPERFICIE (Ha)
- Blé dur	101
- Blé tendre	108
- Triticale	92
- Orge	9
- Avoine grains	41
- Golza	13
- Betterave sucrière	54
- Féverolle	32
- Foin d'avoine	102
- Ensilage orge-féverolle	62
- Orge en vert	16
T O T A L	630

CONCLUSION :

La ferme Chaouat souffre de plusieurs problèmes à savoir :

- Hydromorphie des sols et même inondation en cas de fortes pluies.

- Surplus de main-d'oeuvre agricole.

- Manque de matériel agricole surtout de récolte.

Ce qui retarde les moissons et augmente les pertes par égrenage.

- Taux d'occupation faible des bâtiments d'élevage.

Pour surmonter la majorité de ces difficultés la ferme Chaouat est appelée à augmenter l'effectif des jeunes à élever dans le but de mieux valoriser les ressources existantes surtout en main d'oeuvre.

En ce qui concerne le matériel agricole, un investissement dans ce sens s'avère nécessaire.

ANNEXE III

FERME LEZDINE

I/ INTRODUCTION :

La ferme Lezdine couvre une superficie de 204 Ha dont 196 Ha de surface agricole utile.

C'est une exploitation à vocation d'élevage bovin laitier.

II/ REALISATION DE LA CAMPAGNE 1989-1990 :

2.1 Production végétales :

* Emblavures et rendements :

Culture	Superficie (ha)	Rendement (qx/ha)
- Ensilage d'avoine	68	241
- Foin d'avoine	41,7	37,6
- Orge en vert	4,0	280
- Golza fourrager	4,0	455
- Sorgho fourrager	14,0	265
- Bersim	5,8	674
- Avoine graine	3,0	8
- Blé dur	40,8	25,5
- Féverolle	23,2	9,8
- Fève	2,7	13
TOTAL	207,2	

Au cours de la campagne 1989-1990, l'ensilage d'avoine et le foin d'avoine ont enregistré des rendements inférieurs à ceux de l'année précédente. Cela est dû au fait que la rouille jaune a considérablement touché l'avoine en particulier l'avoine destinée à l'ensilage.

2.2 Productions animales :

* Production laitière :

La ferme Lezdine conduit un troupeau de 210 vaches laitières de race Brown Swiss, Holstein et Pie-noire.

La production laitière totale a été de 563.948 litres.

* Critères technico-économiques :

Le taux de mortalité des jeunes est de 24 % alors que celui des adultes est de 11,3 %. Le taux de réforme à la ferme Lezdine est assez élevé et il relève d'un accord commun entre les responsables de la ferme et le vétérinaire de la tutelle (O.E.P).

Les causes de réforme et leurs taux correspondants se présentent comme suit :

Causes	Taux de réforme %
- Stérilité incurable	37,31
- Mammite	2,99
- Faible production laitière	59,70

* Bilan de fécondité :

Intervalle vêlage - 1ère Insémination : 70 jours.
Intervalle vêlage - Insémination fécondante : 95 jours.
Nombre d'inséminations/conception : 1,1.
Intervalle vêlage-vêlage : 390 jours.

* Production de viande :

La production de viande en vif (veaux et velles) a atteint 7,284 tonnes. Tous les veaux et les velles (196 têtes) sont vendus à l'âge de 15 à 21 jours à la ferme Chaouat.

III/ PROGRAMME 1990-1991 :

La répartition des cultures pour la campagne 1990-1991 se présente comme suit :

Culture	Superficie (ha)
- Blé dur	40
- Ensilage d'avoine	91
- Féverolle	40
- Bersim	10
- Soudan grass	15
- Orge en vert	15
TOTAL	211

ANNEXE IV

FERME DOUMIS

1 - INTRODUCTION

La ferme Douimis couvre une superficie agricole de 507 Ha dont 468,5 Ha sont réellement exploitables par la ferme.

La ferme est à vocation céréalière.

2 - REALISATIONS DE LA CAMPAGNE 1989-1990

La ferme Douimis pratique l'assolement quadriennal suivant :

Sole I : Légumineuse à graines
Sole II : Blé
Sole III: Céréale secondaire
Sole IV : Fourrage

Au cours de la campagne 1989-1990 la répartition des cultures et leurs rendements sont comme suit :

CULTURE	SUPERFICIE(Ha)	RENDEMENT(q/Ha)
Blé tendre	73	22,75
Triticale	105	38,94
Blé Dur	01	25,08
Foin d'avoine	122,5	37,05
Pois-chiche	95	6,6 *
Medicago	15	-
TOTAL	491,5	

- Le rendement en foin est juste moyen et cela est dû à l'attaque de la rouille au mois de mars.

Les traitements utilisés (calaxin et manèbe) n'ont pu sauver que 60 % de la production.

- Pour le pois-chiche, la ferme a introduit au cours de cette campagne à titre d'essai le pois-chiche "Chetoui" sur 5 Ha. Le rendement moyen a été de 14 qx/ha.

Et, ce qui concerne le pois-chiche de printemps (Amdoun), il a réalisé sur 90 Ha un rendement moyen de 6,2 qx/ha.

- La culture de médicago entre dans le cadre d'un accord avec le projet de développement de la production des semences fourragères et pastorales (Kairouan).

Cette culture n'a pas réussi suite à l'envahissement des mauvaises herbes telles que la carotte sauvage (*daucus carota*) et la mauve (*malva sylvestris*) au stade de la floraison ce qui a rendu impossible le traitement chimique de la culture.

3) Programme de la campagne 1990-1991 :

Culture	Superficie (Ha)
- Foin d'avoine	110
- Blé dur Karim	75
- Blé tendre Tanit	70,5
- Triticale	114
- Pois-chiche	50
- Sulla	25
- Féverolle	24
- Médicago	23
TOTAL	491,5

ANNEXE V

FERME MORNAGUIA

I/ INTRODUCTION :

La ferme Mornaguia se trouve à 17 km de Tunis sur la route principale de Medjez El Bab.

La surface agricole totale est de 1145 Ha répartie comme suit :

- Forêt + terres incultes : 55 ha
- Parcours naturels : 24 ha
- Amandier : 50 ha
- Olivier : 250 ha
- Périmètre irrigué : 178 ha
- Culture en sec : 612 ha

II/ REALISATIONS DE LA CAMPAGNE 1989-1990 :

2.1 Production végétale :

* Emblavures et rendements :

Culture	Superficie (ha)	Rendement (qx/ha)
- Blé dur	126	21,7
- Blé tendre	223	15,7
- Triticale	135	11,6
- Avoine foin	110	20,36
- Orge en vert	50	300,00
- Médicago	211	-
- Petit pois	6	11,67
- Fenouil	5	88,83
- Oignon	7	43,25
- Tomate	22	559,79
- Piment	8	107,41
TOTAL	903	

2.2 Production animale :

2.2.1 Elevage Ovin :

L'élevage ovin de la ferme Mornaguia est constitué de deux races :

La Barbarine à tête noire et la Noire de Thibar.

Les effectifs ovins à la date du 31.12.90 se présentent comme suit :

Race	Brebis	Béliers	Ante-naises	Ante-nais	Agneaux Agnelles	TOTAL
Barbarine	698	37	80	-	806	1621
Noire de Thibar	226	9	33	2	237	507
TOTAL	924	46	113	2	1043	2128

*** Productivité des troupeaux :**

Race	Taux de fertilité %	Taux de prolifé- rité %	Taux de fécondité %	Taux de mortalité jeunes %
Barbarine	94,8	131,45	124,61	7,6
Noire de Thibar	95,21	126,9	120,87	14

III/ PROGRAMME DE LA CAMPAGNE 1990-1991 :

Les cultures prévues pour la campagne 90-91
se répartissent comme suit :

Blé dur	:	275 ha
Avoine	:	63 ha
Triticale	:	215 ha
Avoine	:	105 ha
Médicago	:	135 ha
Féverolle	:	55 ha
Orge en vert	:	25 ha
Tomate + Piment	:	25 ha
Oignon	:	12 ha
Courgette	:	5 ha

TOTAL		916 ha
		=====

ANNEXE VI

PROJET MABTOUH

I/ INTRODUCTION :

Le projet Mabtouh a pour objectif la mise en valeur d'un périmètre fourrager de 4000 Ha en prairies permanentes et temporaires de type féтуque, ray-grass et arbustes fourragers dans le but d'introduire du cheptel pour valoriser ces ressources.

II/ REALISATIONS DE LA CAMPAGNE 1989 - 1990 :

2.1 Les cultures fourragères :

La seule culture réalisée est l'orge en vert destinée à l'alimentation du cheptel jeune. Une superficie de 30 Ha est allouée à cette culture. Le rendement réalisé est de 30 T/ha.

Le reste de la SAU est exploité en prairie répartie comme suit :

- 675 ha utilisés par les troupeaux de la ferme.
- 1607 ha loués en "Achaba".

2.2 Elevage ovin :

Le troupeau ovin de la ferme est composé de 1110 têtes réparties comme suit :

- Brebis barbarines	701 têtes
- Brebis à queue fine	141 têtes
- Béliers barbarins	47 têtes
- Béliers à queue fine	7 têtes
- Antennaises barbarines	179 têtes
- Antennaises à queue fine	35 têtes

TOTAL	1110 têtes
	=====

2.2.1 Critères Technico-Economique :

Taux de fertilité	: 69,30 %
Taux de fécondité	: 90,67 %
Taux de prolificité	: 101,53 %
Taux de mortalité/Jeunes	: 5,76 %
Adultes:	6,6 %

Il est à signaler que les causes principales des mortalités des brebis sont la broncho-pneumonie et les difficultés de délivrance dans le cas des avortements dus à la clamydiose.

La majorité des agneaux morts sont ceux nés avant terme.

2.2.2 Alimentation :

L'alimentation pose un problème sérieux pour le cheptel ovin de la ferme Mabtouh.

En effet, une bonne partie de l'année (Septembre à Février), les ovins sont nourris presque à l'auge essentiellement de foin, de paille et de concentré achetés de l'extérieur.

Cette situation est due en fait à plusieurs problèmes à savoir :

- Un sol mal drainé d'où difficulté d'installer des cultures fourragères annuelles pour la production de foin pour les besoins de l'élevage.

- Dégradation des prairies et leur envahissement par des mauvaises herbes non désirables et l'accentuation du phénomène du pâturage illicite.

- Manque de verdure pendant la période d'agnelage d'où croissance insuffisante des agneaux.

III/ PROGRAMME DE LA CAMPAGNE 1990-1991 :

3.1 Productions végétales :

- Les cultures annuelles :
 - . Orge en vert : 40 ha
 - . Avoine fourrage : 42 ha
- Prairie naturelle : 2200 ha

3.2 Elevage ovin :

L'effectif prévu est le suivant :

Brebis : 980 têtes dont 800 têtes
barbarines et 180 têtes à queue
fine.

Béliers : 66 têtes dont 56 barbarins et 10
à queue fine.

Antenaises : 160 têtes dont 140 barbarines
et 20 à queue fine.

La production prévue est estimée à 850
agneaux et agnelles.

ANNEXE VII

ETABLISSEMENT PASTORAL DE JEBIBINA

I/ INTRODUCTION :

Le centre d'élevage de Jebibina se situe dans le gouvernorat de Zaghouan. Il couvre une superficie totale de 1490 ha dont 817 ha de surface agricole utile.

La campagne 89-90 a été caractérisée par une moyenne pluviométrique supérieure à la normale de la région avec une répartition plus ou moins régulière (556,4 mm).

II/ REALISATIONS DE LA CAMPAGNE 89-90 :

2.1 Production végétale :

* Emblavures et rendements :

Culture	Superficie (ha)	Rendement (qx/ha)
- Orge	63,5	18,93
- Avoine grains	16	5,84
- Foin d'avoine	85,5	35,89
- Foin de Médicago	30	-
- Orge en vert	23,5	Pâturée
- Médicago (parcours)	100,44	-
TOTAL	318,94	

Compte tenu des quantités de pluie relativement importantes, les rendements enregistrés lors de la campagne 89-90 sont pour la majorité au dessus de la moyenne. Par contre, la culture de l'avoine en grains a enregistré un faible rendement dû à l'attaque de la plante par la rouille pendant le printemps.

2.2 Elevage Ovin :

L'élevage ovin est la principale activité de la ferme. En effet, la ferme détient un effectif important de brebis de race Barbarine (tête rousse et tête noire) sélectionnée et de haute productivité.

* Les effectifs au 31.12.90 sont les suivants :

Race	Brebis	Ante-naises	Ante-nais	Agnelles	Ag-neaux	Bélier	TOTAL
Barbarine	796	203	0	432	415	44	1890
Queue fine	225	18	0	110	85	14	452
TOTAL	1021	221	0	542	500	58	2342

Le troupeau ovin de race queue fine de l'ouest vient d'être fixé et sa sélection sera entamée en cours de 1990.

Outre son propre cheptel, la ferme sert de centre d'herbergement aux élève-béliers.

* Critères technico-économiques du troupeau :

Critère Race	Fertilité %	Prolifé-rité %	Brebis vides %	Avortem. %	Mortalit Adult. %	Mortalit Jeunes %
Barbarine	96,9	114,9	3	1,2	2,9	2,9
Queue fine	90,6	105,7	9,4	0,4	3	4,8

2.3 Elevage caprin :

La ferme élève également un troupeau de chèvres. Sur le plan de la conduite, ces caprins sont suivis de la même façon que les ovins. Cependant, la commercialisation des produits caprins reste le seul handicap concernant la rentabilité du troupeau.

* Effectif au 31.12.90 :

Chèvres	: 169
Bouquetines	: 43
Chevreaux	: 75
Boucs	: 13
Chevrettes	: 83
Bouquetins	: 0

* Productivité du troupeau :

Taux de fertilité	:	84,6	%
Taux de prolificité	:	114,5	%
Taux de chèvres vides	:	15,4	%
Taux d'avortement	:	0,6	%
Taux de mortalité des adultes	:	2,3	%
Taux de mortalité des jeunes	:	7,6	%

III/ PROGRAMME 90-91 :

Pour la terre assolée les emblavures sont les suivantes :

- Orge grains	:	108	ha
- Avoine grains	:	13	ha
- Blé dur	:	13	ha
- Orge en vert	:	51	ha
- Medicago	:	100	ha
- Foin d'avoine	:	100	ha

TOTAL		385	ha
		=====	

ANNEXE VIII

FERME SAOUEF

I/ INTRODUCTION :

Le centre d'élevage Saouef se situe dans le gouvernorat de Zaghouan. Il couvre une superficie totale de 1600 ha dont 1150 ha de surface agricole utile.

II/ REALISATIONS DE LA CAMPAGNE 1989-1990 :

2.1 Production végétale :

* Emblavures et rendements :

Culture	Superficie (ha)	Rendement (qx/ha)
- Ensilage	45	-
- Avoine fourragère	80	26,71
- Avoine graine	30	14,70
- Orge grain	115	13,5
TOTAL	270	

2.2 Parcours et réserves sur pied :

La ferme dispose de 250 ha environ de parcours.

En ce qui concerne les réserves sur pieds, la ferme a réalisé au cours de la campagne 89-90 la plantation de 40 ha d'accacia, 15 ha de cactus inerme.

2.3 Production animale :

2.3.1 Elevage ovin :

* Effectif :

La ferme dispose d'un effectif de 1432 têtes de race barbarines tête rousse et tête noire :

Brebis	: 841
Antenaises	: 227
Agnelles	: 304
Béliers	: 46
Antenais	: 11
Agneaux	: 3

* Productivité du troupeau :

Taux de fertilité	:	94	%
Taux de prolificité	:	113,36	%
Taux de fécondité	:	106,64	%
Taux de mortalité	:	3,25	%

III/ PROGRAMME DE LA CAMPAGNE 1990-1991 :

Orge	:	120	ha
Avoine	:	25	ha
Foin avoine	:	100	ha
Medicago	:	100	ha
Orge en vert	:	65	ha
Prairie	:	230	ha

TOTAL		640	ha
		=====	

ANNEXE IX

FERME DE NEFZA

I/ INTRODUCTION :

La ferme Nefza est située dans la zone des "Mogods-Kroumirie".

Elle est caractérisée par une pluviométrie moyenne de 1000 mm/an permettant la réussite de certaines cultures fourragères pérennes telles que la fétuque, le ray-grass, le sulla et des cultures fourragères annuelles telles que le bersim et la vesce avoine.

La ferme Nefza couvre une superficie agricole totale de 576 ha dont 501 ha de surface agricole utile.

La pluviométrie de la campagne 89-90 est de 707,1 mm.

II/ REALISATIONS DE LA CAMPAGNE 89-90 :

2.1 Productions végétales :

Au cours de la campagne 89-90 la répartition des cultures et leurs rendements se présentent comme suit :

Spéculation	Superficie (ha)	Rendement (Qx/ha)
- Triticale	47	17,25
- Blé dur	19	10
- Avoine foin	110	33
- Fétuque foin	60	42
- Avoine ensilage	27	215
- Bersim	2,5	-
- Prairies	138	150
- Jachère	97	-
TOTAL	500,5	

Les prairies sont à base de fétuque et de ray-grass.

Il est à noter qu'à la ferme Nefza les céréales sont installées surtout pour constituer des zones tampon entre la ferme et les voisins (pacage illicite).

2.2 Productions animales :

La spéculation animale à la ferme Nefza est composée d'un troupeau bovin de race locale croisée et d'un nombre réduit de vaches de race pure (Holstein et Pie-Noire) en cours de liquidation.

L'effectif au 31.12.90 se répartit comme suit :

Race	Vache	Génisses	Taureau	Tauril.	Veaux	Velles	TOTAL
Locale -croisée	52	25	3	11	32	17	140
Hosltein	2	-	-	1	6	3	12
Pie-noire	2	-	-	-	5	1	8
TOTAL	56	25	3	12	38	21	160

Le cheptel est conduit en élevage extensif sur pâturage avec une complémentation de foin et de concentré pendant les périodes critiques.

En ce qui concerne les jeunes, les mâles sont destinés à l'engraissement et les femelles à la reproduction.

2.2.1 Critères technico-économiques (race locale et croisée) :

Taux de naissance	: 86,6 %
Taux de réforme	: 8,4 %
Taux de mortalité	: Jeunes : 2,7 % Adultes: 5,7 %

III/ PREVISIONS DE LA CAMPAGNE 90-91 :

Culture	Superficie (ha)
- Fétuque	84
- Avoine foin	75
- Triticale	79,5
- Blé dur	85
- Sulla	-
- Bersim	2,5
- Avoine grains	47
- Féverolle	44,5
- Parcours	83,5
- Pâture travaillée	-
TOTAL	501

ANNEXE X

FERME PILOTE DE TABARKA

I/ INTRODUCTION :

La ferme de Tabarka couvre une superficie agricole utile de 315 ha. Cette ferme est orientée essentiellement vers la production laitière mais elle reste sujette aux pressions de voisinage, de pacage illicite et d'urbanisation.

II/ PRODUCTIONS FOURRAGERES :

Les cultures fourragères pratiquées à la ferme Tabarka sont constituées de foin, de verdure pour ensilage et de prairies.

Les prairies sont âgées et dégradées et à base de Fétuque d'où la nécessité de les renouveler en essayant de diversifier les espèces à semer (graminées + légumineuses).

En ce qui concerne les autres ressources fourragères, la répartition des cultures et leurs rendements ils sont comme suit :

Culture	Superficie (ha)	Rendement (qx/ha)
- Fétuque	178	59 Foin + 15,7 ensilage
- Avoine		
- Bersim	6	
- Ray-grass + Bersim	20	412,5
- Sorgho	6	566,6
- Prairies	73	
TOTAL	283	

Les prairies ont fourni 1325 heures de pâturages à raison de 2,5 vaches/ha.

III/ ELEVAGE BOVIN :

Le troupeau bovin de la ferme Tabarka est composée de 2 races : la Holstein et la Pie-noire. L'effectif du troupeau à la fin dde 1990 est de 183 têtes dont 106 vaches.

La production laitière était de 344.048 litres.

Pour la viande, la ferme a commercialisé au cours de la campagne 89-90 153 têtes bovines réparties comme suit :

- Vaches réformées : 24
- Taureaux : 2
- Veaux : 53

IV/ PREVISIONS DE LA CAMPAGNE 1990-1991 :

Les cultures prévues sont les suivantes :

Cultures	Superficie (ha)
- Fétuque pour foin	80
- Fétuque ensilage	80
- Bersim	17
- Soudan grass	4
- Prairie artificielle	122
TOTAL	303

ANNEXE XI
FERME SEJNANE AOUANA

I/ INTRODUCTION :

La ferme de Sejnane couvre une superficie agricole totale de 923 ha occupée en grande partie par des prairies permanentes à base de fétuque, de trèfle souterrain et de ray-grass.

C'est une exploitation d'élevage orientée principalement vers la production laitière.

II/ PRODUCTIONS FOURRAGERES :

2.1 Cultures annuelles :

Les cultures annuelles pratiquées à la ferme Sejnane sont destinées soit pour l'affouragement à l'auge (Bersim), soit pour constituer les réserves fourragères en foin et en ensilage (Avoine, Fétuque et Orge).

Au cours de la Campagne 89-90 la répartition des cultures fourragères et leurs rendements sont comme suit:

Culture	Superficie (ha)	Rendement (Q/ha)
- Foin d'avoine	109,5	44
- Foin de fétuque	58	37
- Bersim	12	340
- Orge en vert	13	Pât.directe
- Ensilage d'avoine	78	260
- Ensilage d'orge	17	220
TOTAL	287,5	

2.2 Prairies permanentes :

Les prairies permanentes couvrent une superficie de 397 ha.

Elles constituent la source principale d'alimentation du cheptel bovin et ovin de la ferme.

Ces prairies sont exploitées en pâturages direct, cependant certaines parcelles sont réservées pendant le printemps à la production d'ensilage ou de foin.

Outre ces cultures fourragères, une superficie de 36,5 ha a été réservée à la culture du triticale en bordure des prairies afin d'éviter le surpâturage de celles-ci parts riverains.

Le rendement moyen du triticale a été de 14,5 Q/ha.

III/ PRODUCTIONS ANIMALES :

3.1 Elevage bovin :

Le troupeau bovin de la ferme Sejnane est composé de 3 races : la Brune des Alpes, la Pie-Noire et la Holstein. L'effectif du troupeau à la fin de 1990 est de 275 têtes dont 114 vaches laitières.

La production laitière totale a été de 358.519 litres au cours de la campagne 89-90.

* Reproduction du troupeau (critères techniques).

3.2 Elevage ovin :

Le but de cet élevage est de mieux valoriser les ressources fourragères non exploitables par les bovins.

* Effectif :

L'effectif des troupeaux ovins à la fin de la campagne 89-90 se répartit comme suit :

Race	Brebis	Antenai- ses	Antenais	Béliers	TOTAL
- Noire de Thibar	771	262	78	32	1143
- Barbarine	201	101	33	14	349
TOTAL	972	363	111	46	1492

Ces prairies sont exploitées en pâturages direct, cependant certaines parcelles sont réservées pendant le printemps à la production d'ensilage ou de foin.

Outre ces cultures fourragères, une superficie de 36,5 ha a été réservée à la culture du triticales en bordure des prairies afin d'éviter le surpâturage de celles-ci parts riverains.

Le rendement moyen du triticales a été de 14,5 Q/ha.

III/ PRODUCTIONS ANIMALES :

3.1 Elevage bovin :

Le troupeau bovin de la ferme Sejnane est composé de 3 races : la Brune des Alpes, la Pie-Noire et la Holstein. L'effectif du troupeau à la fin de 1990 est de 275 têtes dont 114 vaches laitières.

La production laitière totale a été de 358.519 litres au cours de la campagne 89-90.

* Reproduction du troupeau (critères techniques).

3.2 Elevage ovin :

Le but de cet élevage est de mieux valoriser les ressources fourragères non exploitables par les bovins.

* Effectif :

L'effectif des troupeaux ovins à la fin de la campagne 89-90 se répartit comme suit :

Race	Brebis	Antenai- ses	Antenais	Béliers	TOTAL
- Noire de Thibar	771	262	78	32	1143
- Barbarine	201	101	33	14	349
TOTAL	972	363	111	46	1492

* Critères technico-économiques :

C R I T E R E S	RACES	
	Noire de Thibar	Barbarine
- Taux de stérilité	8,48	17,70
- Taux de fertilité	89,45	89,29
- Taux d'avortement	4,68	6,43
- Taux de prolificité	117,30	112,44
- Taux de mortalité périnatale (0 - 5 jours)	-	-
- Taux de mortalité (5 jours - sevrage)	13,66	11,45

Programme de la Campagne 90 - 91 :

Spéculation	Superficie (ha)
- Blé dur	28
- Triticale	14
- Foin d'avoine	100
- Ensilage d'avoine	70
- Ensilage de Fétuque	50
- Bersim	15
- Orge en vert	34
- Sulla lère année	17
- Prairies	494
T O T A L	822

ANNEXE XII

PROJET CHENCHOU

1/ INTRODUCTION :

Le projet Chenchou a démarré en 1971 par une première tranche égale à 200 Ha, suivie d'une extension ayant la même superficie en 1976.

Les objectifs du projet sont :

- La mise en valeur de la région de Chenchou par l'implantation d'un périmètre irrigué servant comme centre pratique de démonstration des méthodes d'irrigation.

- La constitution de stocks de réserves fourragères pour la sauvegarde du cheptel dans le sud tunisien et la contribution à limiter la transhumance des troupeaux ovins vers le nord de la Tunisie.

- La mise en place d'un programme d'utilisation d'énergie géothermique.

- La création d'une unité pilote de semi culture (6 serres actuellement).

2/ Réalisations de la campagne 1989-1990

2-1 Production végétale

Les réalisations du projet en matière de production végétale ont été comme suit :

Culture	Superficie(Ha)	Rendement(qx/Ha)
Luzerne foin	102,5	42
Luzerne semence	74,5	1,78
Avoine foin	149	48,8
Avoine semences	64,5	15,7
Avoine+Luzerne	17,5	34,67
Pastèque+Melon	50	54,7
Grenadier	10	
T O T A L	468	

2.2 - PRODUCTION ANIMALE

Le projet Chenchou conduit un troupeau ovin de 419 brebis de race barbarine et 188 élève-béliers de la même race relevant du projet Boucs et Béliers de l'Office de l'Elevage et des Pâturages.

Par ailleurs, le projet Chenchou a entrepris, au cours de l'année 1990, l'engraissement et la vente de 340 agneaux à l'occasion de l'Aïd el Kébir.

2.2.1 Conduite du troupeau :

L'alimentation du troupeau est basée essentiellement sur les chaumes et les résidus de récoltes avec une complémentation en foin et concentré en période de lutte et d'allaitement.

2.2.2. Critères technico-économiques :

- Nombre de brebis mises à la lutte	:	419
- Nombre de brebis ayant mis bas	:	385
- Nombre d'agneaux nés	:	463
- Nombre d'agneaux morts	:	17
- Taux de fertilité	:	92 %
- Taux de prolificité	:	120 %
- Taux de mortalité des jeunes	:	4 %

3. PROGRAMME 1990-1991 :

Cultures	Superficie (Ha)
Avoine semences	70
Foin d'avoine	129,5
Luzerne 2 ans et plus	100,5
Luzerne 1ere année	52,5
Luzerne semences	153
Pastèque	20
Melon	30
Serres	0,3
Grenadier	10
Essais	11,5
TOTAL	577,3

A N N E X E XIII

L'USINE DE CONCENTRE DE CHAOUAT

I/ INTRODUCTION :

L'usine de concentré chaouat a été créée en 1980 dans le cadre de la coopération bilatérale tuniso-canadienne pour approvisionner en aliments de bétail, les fermes de l'Office de l'Elevage et des Pâturages et les éleveurs privés au publics du Nord est du pays.

L'usine est caractérisée par une capacité de production de 8 tonnes/heure.

II/ REALISATIONS DE L'ANNEE 1990 :

2.1 Production de concentré :

L'usine chaouat a réalisé une production de 4443,5 tonnes réparties par type de concentré comme suit :

Type d'aliment	Quantité produite en tonnes
- Concentré vache laitière	1215
- Concentré génisse pleine	214
- Concentré engraissement bovin	1229,5
- Concentré ovin	666
- Concentré de sauvegarde	665
- Starter	78
- Divers	376
TOTAL	4443,5.

2.2 Consommations en matières premières :

Type de matière première	Quantité consommée en tonnes
- Orge	1380,506
- Tourteau de soja	462,455
- Son	1399,850
- Déchet de blé	198,452
- Carbonate de calcium	110,167
- Phosphate bicalcique	25,236
- Sel marin	61,458
- Déchet semences	18,330
- Sorgho	767,730
- Vitamines	16,5
- Divers	3
TOTAL	4443,5

ANNEXE XIV

L'USINE DE CONCENTRE DE FRETISSA

I/ INTRODUCTION :

L'usine Frétissa était créée dans le cadre de coopération Tuniso-Belge "Ferme modèle de Frétissa" dans le but de produire des aliments composés à la ferme. L'usine a entamé la commercialisation externe à la fin de 1974.

L'usine est d'une capacité nominale de 4 tonnes/heure.

II/ REALISATIONS DE L'ANNEE 1990 :

L'usine Frétissa produit différents types de concentré.

Les quantités produites au cours de 1990 sont les suivantes :

Type d'aliment	Quantité produite en tonnes
- Concentré lapin	27,450
- Starter	63,600
- Concentré vache laitière	1055,15
- Engraissement bovin	487,020
- Génisse	128,540
- Correcteur	69,800
- Concentré à base de pulpe sèche	37,350
- Ovin	15,000
- Divers	29,34
TOTAL	1913,250

L'analyse du tableau de production montre que le concentré vache laitière représente 55,15 % de la production totale .

La production de l'usine pour l'année 1990 a subi une chute de 13 % par rapport à l'année 1989. Cette chute peut être expliquée par plusieurs facteurs.

- Disponibilité de foin et de paille suite aux bonnes conditions climatiques.

- Augmentation de prix de la matière première et par conséquent augmentation de prix de concentré.

2.2 Consommation en matières premières :

Les quantités de matières premières consommées sont les suivantes :

Type de matière première	Quantité consommés en tonnes
- Orge	685,260
- Tourteau de soja	342,174
- Son	699,4
- Maïs	2,630
- Phosphate bicalcique	18,288
- Sel marin	25,085
- Sorgho	94,940
- Craie	31,968
- Lin	2,640
- Prémix	10,865
TOTAL	1913,250

A N N E X E X V

L'USINE DE CONCENTRE DE CHENCHOU

I/ INTRODUCTION :

L'usine chenchou est créée en 1979 pour répondre aux besoins des éleveurs du Sud en concentré surtout de sauvegarde destiné aux ovins.

L'usine est d'une capacité nominale de 7 tonnes/heure.

II/ REALISATIONS DE L'ANNEE 1990 :

2.1 Production de concentré :

L'usine chenchou produit 3 types de concentré : concentré ovin, vache laitière et volailles.

Les quantités produites de chaque concentré sont présentées dans le tableau suivant :

Type d'aliment	Concentré Ovin	Concentré vache lait.	Concentré Volailles	TOTAL
Quantité en tonnes.....	882,950	2779,6	165,650	3828,2

L'aliment bovin (vache laitière) constitue 72,6 % de la production totale, alors que ce type d'aliment ne représentait qu'un faible pourcentage de la production de l'usine auparavant.

Par ailleurs, on remarque une nette diminution de la quantité produite en concentré ovin due essentiellement aux bonnes conditions climatiques durant l'année 1990.

2.2 Consommation en matières premières :

Les quantités de matières premières consommées au cours de l'année 1990 se présentent comme suit :

Type matière première	Quantité consommée (T)
- Orge	1379,525
- Mais	193,520
- Tourteau de Soja	336,370
- Son	1267,205
- Sorgho	378,465
- Carbonate de calcium	65,900
- Phosphate bicalcique	34,380
- Sel marin	30,230
- Bouchon de luzerne	100,700
- Premix	41,905
TOTAL	3828,2

III/ PREVISIONS DE 1991 :

Pour l'année 1991, la production de concentré prévue se ventile comme suit :

- Concentré ovin	: 2500 tonnes
- Concentré vache laitière	: 3200 tonnes
- Concentré volaille	: 300 tonnes
TOTAL	6000 tonnes
	=====

(Production Végétale)

CULTURES	BLE DUR	BLE TENDRE	TRITICALE	AVOINE ORGE	FOIN	ENSILAGE
<u>Campagne 86-87</u>						
Superficie en Ha	377	184,5	478	731	1381	723
Rendement en qx/ha	34,97	32,29	33	13,8	49	315
Production en qx	13185	5958	15774	10088	67669	227745
<u>Campagne 87-88</u>						
Superficie en Ha	669,7	-	343	69	600,5	540,3
Rendement en qx/ha	7,61		10,27	10,95	2,8	234,94
Production en qx	5097		3523	756	1681	126940
<u>Campagne 88-89</u>						
Superficie en Ha	379	329,3	570,5	90,5	1146	380,6
Rendement en qx/ha	16,23	12,18	12,15	14,22	39,77	210,7
Production en qx	6152	4219	7131,25	1287	45577	80193
<u>Campagne 89-90</u>						
Superficie en Ha	481,8	376	539,5	377	1357,7	310
Rendement en qx/ha	26,81	24,28	26,9	14,11	38,3	226
Production en qx	12917	9130	14513	5319	52000	70060

ANNEXE XVII.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES FERMES
(Production Laitière)

CAMPAGNE	1986 - 1987		1987 - 1988		1988 - 1989		1989 - 1990					
FERMES	EFFECTIF	MOYENNE LAIT/VACHE PRES.	PRODUCTION TOTALE EN T	EFFECTIF	MOYENNE LAIT/VACHE PRESENTE	PRODUCTION TOTALE EN T	EFFECTIF	MOYENNE LAIT/VACHE PRESENTE	PRODUCTION TOTALE EN T			
FRETISSA	250	3155	788,737	240	4079,000	979,000	235	4592	1079,12	220	4480	985,600
TABARKA	137	3431	470,067	143	2720,5	389,036	130	2480	322,40	120	3000	360,000
NEFZA	45	2645,6	119,052	57	2029,10	115,659	60	2177	130,62			
SEJNANE	121	2633	318,581	104	2258,2	234,854	105	3947,14	414,45	108	3270	353,160
LEZDINE	327	2725,2	891,144	237	1999,34	473,844	165	2768	456,72	175	3156	552,300

PRODUCTION DES ALIMENTS CONCENTRES DANS LES USINES

DE L' O.E.P. (Année 1990)

ANNEE	1989	1990
USINES	QUANTITE D'ALIMENTS CONCENTRES EN TONNES	QUANTITE D'ALIMENTS CONCENTRES EN TONNES
CHAOUAT	5235	4443,5
CHENCHOU	4562	3828,2
FRETISSA	2110	1913,250
TOTAL	11.907	10.184,95

A N N E X E X I X

ACTION DE FORMATION

* PLAN DE FORMATION :

Le plan de formation de l'année 1990 a touché 314 personnes parmi les fonctionnaires de l'Office de l'Elevage et des Pâturages.

La proportion du personnel formé répartie par catégorie d'action (Technique, Comptable, Administrative, Informatique et Formation Continue) est respectivement : 34,4 %, 23,8 %, 10,8 %, 20,7 % et 10,3 %.

Les actions réalisées dans ce plan de formation se répartissent comme suit :

- * 20 séminaires et stages intra-entreprises ont touché 200 candidats.
- * 18 séminaires et stages inter-entreprises ont touché 18 candidats.
- * 23 candidats ont bénéficié d'une formation continue en Anglais.
- * 03 candidats ont bénéficié d'une formation continue en Italien.
- * 06 candidats ont bénéficié d'une formation continue à l'I.H.E.C.
- * 64 candidats ont bénéficié d'une formation en Initiation à l'informatique.

Le coût total de la formation pour l'année 1990 s'élève à 14.937,250 D ce qui revient à 47,571 D par participant et à 17,629 D par journée de formation.

RECAPITULATION DES MODULES DE FORMATION

ANNEE : 1990

N°	Modules de Formation	Nbre Bénéfi.	Organisme Formateur	Durée/ jour
I/ SEMINAIRES ET STAGES INTRA-ENTREPRISE				
01	- Technique du secretar.	17	F.R/OEP - TUNIS	3
02	- La conduite d'un troupeau bovin laitier	15	OEP/CPRA ESSAIDA	2
03	- La gestion du magasin	05	FR/OEP/TUNIS	4
04	- L'amélioration pastorale	16	OEP - KAIROUAN	2
05	- L'insémination artificielle	02	OEP/CPRA S.THABET	17
06	- La valorisation des sous-produits agro-industriels	08	OEP/CPRA ESSAIDA	2
07	- L'insémination artificielle	02	OEP/CPRA S.THABET	19
08	- L'élevage ovin (G.I)	11	OEP/CPRA ESSAIDA	2
09	- Le contrôle de gestion	14	CIFORE/OEP - TUNIS	4
10	- Les principales cultures fourragères (G.I)	10	OEP/CPRA ESSAIDA	2
11	- Le contrôle et la gestion de la paie	10	CIFORE/OEP TUNIS	4
12	- La gestion des caisses	10	CETAUF/OEP/TUNIS	2
13	- L'inventaire des immobilisations	11	CETAUF/OEP/TUNIS	3
14	- L'insémination artificielle	03	OEP/CPRA S.THABET	15
15	- L'élevage caprin	08	OEP/SRIA CAPSERRAT	4
16	- L'élevage ovin (G.II)	13	OEP/CPRA ESSAIDA	1
17	- Les principales cultures fourragères (G.II)	11	OEP/CPRA ESSAIDA	2
18	- Les états financiers	18	CETAUF/CPRA ESSAIDA	2
19	- L'apiculture	12	OEP/SIDI FREJ	4
20	- Droit d'enregistrement	07	CIFORE/OEP/TUNIS	2

II. SEMINAIRES ET STAGES INTER-ENTREPRISE				
01	- La comptabilité	10	CIFORE/HOTEL	5
02	- L'informatique et l'aide à la décision	01	CNI/TUNIS	3
03	- Economie et technique de l'assurance	01	CEFAC/TUNIS	4
04	- Constitution et suivi des dossiers du personnel	04	CIFORE/H. DIPLOMAT	4
05	- Les accidents du travail et les maladies professionnelles	01	CEFAC/TUNIS	4
06	- L'assurance groupe : négociation et gestion	01	CEFAC/TUNIS	3
III/ LA FORMATION CONTINUE				
01	-Cours du soir en anglais	15	IBLV - TUNIS	90/91
02	-Cours du soir en anglais	04	IBLV - SFAX	90/91
03	-Cours du soir en anglais	01	IBLV - SOUSSE	90/91
04	-Cours du soir en anglais	03	INSTITUT EL MANAR GABES	90/91
05	-Cours du soir en italien	03	CENTRE CULTUREL ITALIEN	90/91
06	-Cours du soir à l'IHEC	06	I.H.E.C	90/91
07	-Initiation à l'informatique	8 pers. 8 grou.	O.E.P - TUNIS	Mai à Déc. 90

II. SEMINAIRES ET STAGES INTER-ENTREPRISE				
01	- La comptabilité	10	CIFORE/HOTEL	5
02	- L'informatique et l'aide à la décision	01	CNI/TUNIS	3
03	- Economie et technique de l'assurance	01	CEFAC/TUNIS	4
04	- Constitution et suivi des dossiers du personnel	04	CIFORE/H.DIPLOMAT	4
05	- Les accidents du travail et les maladies professionnelles	01	CEFAC/TUNIS	4
06	- L'assurance groupe : négociation et gestion	01	CEFAC/TUNIS	3
III/ LA FORMATION CONTINUE				
01	-Cours du soir en anglais	15	IBLV - TUNIS	90/91
02	-Cours du soir en anglais	04	IBLV - SFAX	90/91
03	-Cours du soir en anglais	01	IBLV - SOUSSE	90/91
04	-Cours du soir en anglais	03	INSTITUT EL MANAR GABES	90/91
05	-Cours du soir en italien	03	CENTRE CULTUREL ITALIEN	90/91
06	-Cours du soir à l'IHEC	06	I.H.E.C	90/91
07	-Initiation à l'informatique	8 pers. 8 grou.	O.E.P - TUNIS	Mai à Déc. 90

A N N E X E XX

SERVICE TRANSPORT :

En 1990 il a pour mission l'encadrement de la gestion du matériel de transport et l'assistance des entités centrales et régionales dans l'entretien de leur Parc roulant ainsi que la réparation des véhicules relevant des services centraux.

Il est chargé notamment de :

- Réception et affectation des véhicules.
- Maintenance et rénovations des moyens de service.
- Expertise et évaluation des véhicules proposés à la réforme et à la vente aux enchères publiques.
- Facturation des frais de réparation de dégâts causés par des accidents pris en charge par les compagnies d'assurance.
- Gestion des crédits inscrits dans le budget de fonctionnement des services centraux se rapportant aux véhicules automobiles ainsi qu'au carburants et lubrifiants.
- Equipements et aménagement des ateliers du Parc Central de la Soukra.

PARC AUTO :

Le Parc-Auto de l'ensemble des entités de l'Office est composé de 392 véhicules dont la distribution par affectation est indiquée ci-après :

A N N E X E XX

SERVICE TRANSPORT :

En 1990 il a pour mission l'encadrement de la gestion du matériel de transport et l'assistance des entités centrales et régionales dans l'entretien de leur Parc roulant ainsi que la réparation des véhicules relevant des services centraux.

Il est chargé notamment de :

- Réception et affectation des véhicules.
- Maintenance et réparations des moyens de service.
- Expertise et évaluation des véhicules proposés à la réforme et à la vente aux enchères publiques.
- Facturation des frais de réparation de dégâts causés par des accidents pris en charge par les compagnies d'assurance.
- Gestion des crédits inscrits dans le budget de fonctionnement des services centraux se rapportant aux véhicules automobiles ainsi qu'au carburants et lubrifiants.
- Equipements et aménagement des ateliers du Parc Central de la Soukra.

PARC AUTO :

Le Parc-Auto de l'ensemble des entités de l'Office est composé de 392 véhicules dont la distribution par affectation est indiquée ci-après :

CONSISTANCE DU PARC AUTO (Année 1990)

Affectation	Nombre de véhicules
I. <u>ADMINISTRATION CENTRALE</u>	105
II. <u>DIRECTIONS REGIONALES</u>	
2.1 Direction Régionale Nord-Est	43
2.2 Direction Régionale Nord-Ouest	45
2.3 Direction Régionale Centre-Est	50
2.4 Direction Régionale Centre-Ouest	27
2.5 Direction Régionale Sud	21
S/TOTAL	291
III. <u>FERMES ET USINES</u>	
3.1 Ferme Chaouat	6
3.2 Ferme Douimis	2
3.3 Ferme Frétissa	14
3.4 Ferme Djebibina	2
3.5 Ferme Lezdine	12
3.6 Ferme Mabtouh	3
3.7 Ferme Mornaguia	5
3.8 Ferme Nefza	4
3.9 Ferme Saouaf	3
3.10 Ferme Sejnane	5
3.11 Ferme Tabarka	2
3.12 Usine Chaouat	8
3.13 Usine Chenchou	4
3.14 Usine Frétissa	1
3.15 Projet EDIMO	25
3.16 Projet Chenchou	5
S/TOTAL	101
TOTAL GENERAL	392

N.B : Une centaine de véhicules environ serait à réformer après expertise au cours de l'année 1991.

Création d'un pool de voiture de service :

Il y'a lieu de signaler par ailleurs qu'un pool de voitures de service a été crée pour répondre aux besoins des directions centrales.

Celles-ci ne disposent plus depuis la création du dit pool que d'une voiture d'autonomie destinée aux affaires urgentes et quotidiennes à l'exception de la Direction de l'Elevage et de la Direction des Ressources Alimentaires qui se sont accordées deux voitures d'autonomie compte tenu de leurs besoins spécifiques.

Le Parc Soukra :

Le parc comprend :

- Une section reception,
- Une section mécanique,
- Une section électricité,
- Une section tolèrie et peinture,
- Une station service,
- Une section récupération,
- et un magasin stockage.

En 1990, a été réalisé l'aménagement du magasin de stockage qui présente les avantages suivants :

- amélioration de la capacité du stockage par l'extension en hauteur des étages.
- augmentation de l'espace de circulation à l'intérieur du magasin.
- groupement des pièces par marque de voiture.
- utilisation d'une nomenclature numérique.
- élimination de tout encombrement.

Durant l'année 1990 les ateliers de la Soukra ont réalisé 1200 réparations sans compter les dépannages et les travaux d'entretien.

A N N E X E XXI

SERVICE DES BATIMENTS

I/ CONSTRUCTION :

A) Projets nouveaux :

1) Travaux achevés :

a) Construction de cinq centres d'intervention : (Kairouan - Kasserine - Siliana - Gafsa et Ouled M'hamed).

b) Construction de six centres de collecte de lait : (Moknine - Ouerdanine - Bembla - M'Satria - Ghezala et Kairouan) ; une consultation sera lancée début Janvier 1991 pour la construction du centre de Chiab.

c) Extension du centre d'insémination artificielle à Sousse pour permettre le transfert des services de notre agence régionale : (les locaux sont déjà occupés).

d) Construction d'un vestiaire - d'un bloc sanitaire et d'un local pour pneumatique au parc de la Soukra.

e) Construction d'un logement - d'un magasin - d'une piscine antigaleuse et d'un abri pour matériel à la ferme de Saouaf.

f) Construction d'un magasin au Fañs.

2) Travaux en cours :

a) Construction d'une bergerie à Sria : (les travaux réalisés sont de l'ordre de 50 %).

b) Construction d'une clôture pour le Centre d'Insémination Artificielle à El Alia : (les travaux sont arrêtés à 50 % - un voisin est actuellement en litige avec la municipalité pour vérification des limites de son lot de terrain).

c) Construction d'un dépôt et d'une clôture à l'agence de Tataouine : (les travaux sont exécutés à 75 %).

d) Construction d'un logement de service (imprévu) et de magasins à l'Agence de Médenine : (travaux réalisés à 75 %).

e) Construction d'une administration et d'un logement de fonction à l'Usine de Chaouat : (travaux exécutés à 50 %).

B) Travaux d'aménagement :

1) Travaux achevés :

a) Les travaux d'aménagement des centres de collecte de lait suivants sont achevés : (El Jem - Mateur - Bakalta - Grombalia - Saltenia à Sfax) ; une consultation sera lancée début Janvier 1991 pour l'aménagement du Centre d'Utique nouvelle.

b) Aménagement d'une salle de réunion et d'un bureau à la Direction Régionale du Nord-Ouest à Béja.

c) Confection et pose de grilles en fer forgé à l'agence de Dahmani et à l'antenne du Kef.

d) Travaux d'achèvement de deux bureaux au premier étage de l'agence régionale de Jendouba.

e) Travaux d'aménagement exécutés dans les bureaux des directions centrales suivantes : (Direction du Budget et Contrôle de Gestion - Direction des Ressources Alimentaires - Direction des Services Administratifs et Juridiques - Direction Financière).

f) Couverture d'un abri pour motocyclettes.

2) Travaux en cours :

a) Aménagement de deux centres de collecte de lait :

- Akkouda : travaux réalisés à 80 %.

- Jguernia : travaux réalisés à 90 %.

b) Aménagement d'une administration et couverture d'un abri pour matériel à la ferme Jebibina : (les plans sont déjà établis - devis quantitatifs en cours).

c) Construction d'un abri pour matériel à Saouaf : (devis en cours).

C) Entretien et réparation des bâtiments :

1) Travaux achevés :

a) Réparation de la terrasse du bâtiment "siège de l'O.E.P à Tunis".

b) Réparation de l'étanchéité des agences régionales : (Gafsa - Siliana - Mateur).

c) Entretien et réparation du centre d'insémination artificielle à Zama.

d) Entretien et réparation de deux logements pour la Division Bovine à Sidi-Thabet.

e) Entretien et réparation des bâtiments du projet apicole à la Soukra (Forge - Menuiserie - Administration et travaux extérieurs).

f) Entretien et réparation des locaux de l'ex-agence de l'Ariana.

g) Entretien et réparation du logement du Chef de Parc à la Soukra.

h) Réparation de fissures - remplacement de vitres - réparation ou remplacement de serrures - réparation d'appareils sanitaires - débouchage de canalisation d'eaux usées - dépose et pose de climatiseurs - raccordement de machines - travaux de plomberie, d'électricité et de peinture.

2) Travaux en cours :

Les travaux d'entretien et de réparation du logement de fonction au Fahs sont réalisés à 90 %.

ANNEXE XXII

BUDGET DE FONCTIONNEMENT TITRE 1er

SITUATION AU 31/12/1990

(Unité : 1000 D)

Ventilation des dépenses et des recettes 1990	PREVISIONS	REALISA- TIONS	ECART
I/ <u>VENTILATION DES DEPENSES</u> :			
* Rémunération	3.280	3.283	+ 3
* Fonctionnement	863	750	- 113
TOTAL DES DEPENSES	4.143	4.033	- 110
II/ <u>VENTILATION DES RECETTES</u> :			
* Reliquat sur gestion 89		10	+ 10
* Subventions (y compris les crédits complémentaires)	3.597	3.597	-
* Participation au Titre 1er			
- Bilan des activités	403	327	- 76
- Bilan des activités	100	197	+ 97
- Recettes diverses	43	-	- 43
TOTAL DES RECETTES ...	4.143	4.143	- 12
RELIQUAT		98 *	

* Ce reliquat servirait à payer la T.F.P (environ 78000 D) et d'autres dépenses dont les factures ne sont pas encore parvenues.

ANNEXE XXIII

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

TITRE 1er POUR L'ANNEE 1991

Le budget de fonctionnement Titre 1er de l'Office de l'Elevage et des Pâturages pour l'année 1991 s'élève à 11.748.000 D contre un budget de 10.395.000 D pour l'année 1990.

Le tableau suivant indique la ventilation des dépenses, les sources de financement ainsi que l'évolution par rapport à l'année précédente.

(Unité : 1000 D)

	1990	BUDGET * DEFINITIF 1991	ECART	TAUX
<u>VENTILATION DES DEPENSES :</u>				
* Rémunérations	3.355	3.627	+ 272	+ 8,1 %
* Fonctionnement	863	832	- 31	- 3,5 %
* Activités Commerciales	5.948	6.990	- 1.042	+ 17,5 %
* Activités Apicoles	229	299	+ 70	+ 30,5 %
TOTAL BUDGET DEPENSES	10.395	11.748	+ 1.353	13
<u>FINANCEMENT :</u>				
* Recettes propres :				
- Commerciales	6.351	7.366	+ 1.015	+ 16 %
- Apicoles	329	429	+ 100	+ 30,3 %
- Autres	43	50	+ 7	+ 16 %
TOTAL RECETTES PROPRES	6.723	7.845	+ 1.122	+ 16,6 %
* Subvention	3.672	3.903	+ 231	+ 6,2 %
TOTAL BUDGET RECETTES	10.395	11.748	+ 1.384	+ 13 %

* Accordé par le Ministère des Finances.
(Discussion du 26.09.1990)

SITUATION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 1990

(UNITÉ : DINARS)

	CREDITS PROGRAMMES				DISPONIBILITES POUR PAIEMENT				CREDITS EXECES		CREDITS PAYS		RELIGUITS EN	
	RELIGUITS 1989	C.F. TITRE II	F.C.P.	AUTRES RESSOURCES	RELIGUITS 1989	TITRE II	F.C.P.	AUTRES RESSOURCES	AL 31/12/89	AL 31/12/90	AL 31/12/90	AL 31/12/90	EN EXERCISENT	EN PAIEMENT
1) Projets d'amélioration (continue)														
- Contrôle des Performances	34.546	-	96.000	-	34.546	-	96.000	-	150.546	95.895	95.895	54.651	54.651	54.651
- Production Artificielle	433.600	-	400.000	-	433.600	-	274.554	-	708.154	357.562	259.107	476.138	449.047	449.047
- Salin de Mersin	113.863	-	175.000	-	113.863	-	100.000	-	308.826	332.54	255.934	71.372	72.892	72.892
- Elham Beliers	-	45.000	-	-	-	45.000	-	-	35.000	24.325	24.325	20.675	20.675	20.675
S/TOTAL 1	602.009	45.000	671.000	114.963	602.009	45.000	470.554	114.963	1272.526	610.136	615.261	622.836	597.265	597.265
2) Projets d'investissement du Secteur														
- EDPO	64.141	190.000	-	102.000	64.141	190.000	-	102.000	356.141	267.431	208.520	88.710	147.621	147.621
- Dev. Production Fourragère	-	129.000	-	-	-	129.000	-	-	129.000	20.845	20.845	108.155	108.155	108.155
- Gestion des Troupeaux Laitiers	-	90.000	-	-	-	90.000	-	-	90.000	54.000	54.000	36.000	36.000	36.000
- Dev. Services Fourragères et Pastoraux	360.000	-	225.000	-	360.000	-	585.000	-	360.000	159.473	136.513	425.425	223.487	223.487
- Evaluation	54.000	-	-	-	54.000	-	-	-	54.000	55.200	55.200	1.200	1.200	1.200
- Intégrité d'Élevage	128.196	-	-	-	128.196	-	-	-	128.196	-	-	128.196	-	128.196
S/TOTAL 2	606.337	409.000	225.000	102.000	606.337	409.000	585.000	102.000	1117.337	557.051	475.078	785.286	642.259	642.259
3) Projets de mise en valeur														
- Parcours Kairouan	25.399	-	-	-	25.399	-	-	-	25.399	25.367	25.367	32	32	32
- Drenou	75.639	-	-	-	75.639	-	-	-	75.639	63.973	48.833	11.716	26.806	26.806
- Jabouba - Semail	75.032	-	300.000	-	75.032	-	300.000	-	375.032	59.934	59.934	315.098	315.093	315.093
- Création de Réserves et d'Incl. des Réserves Fourragères le Centre de la Tunisie.	183.680	-	1000.000	-	183.680	-	1000.000	-	1183.680	961.096	674.816	222.584	508.364	508.364
- Programme d'Inclination Pastorale	-	-	5119.500	-	-	-	5119.500	-	5119.500	4761.350	3260.465	357.950	1859.035	1859.035
S/TOTAL 3	359.750	-	1619.500	-	359.750	-	1619.500	-	6779.250	5871.870	3069.415	907.380	2709.835	2709.835
4) Projets d'Organisation et de Développement du Secteur :														
- Centres de Collecte de Lait	104.902	-	368.000	132.000	104.902	-	200.000	132.000	1379.902	649.120	649.120	892.782	724.782	724.782
- Laiterie de Mateur	227.000	-	-	227.000	227.000	-	-	227.000	227.000	-	-	227.000	227.000	227.000
S/TOTAL 4	1271.902	-	368.000	132.000	1271.902	-	200.000	132.000	1606.902	649.120	649.120	1119.782	951.782	951.782
5) Actions Diverses														
- Matériel Parc	23.610	-	-	30.000	23.610	-	30.000	53.610	22.134	22.134	31.476	31.476	31.476	31.476
- Matériel Véhicules	54.000	-	-	89.000	54.000	-	89.000	89.000	89.000	89.000	70.473	70.473	71.377	71.377
- Construction Administratives	86.950	26.000	-	29.000	86.950	26.000	-	29.000	141.850	70.473	85.430	96.454	96.454	96.454
- Informatisation	112.984	15.000	54.000	-	112.984	15.000	54.000	181.884	85.430	85.430	199.307	199.307	199.307	199.307
S/TOTAL 5	277.344	76.000	54.000	59.000	277.344	76.000	54.000	59.000	466.344	267.037	267.037	199.307	199.307	199.307
TOTAL GENERAL	3114.342	530.000	7737.500	407.963	3114.342	530.000	7144.054	407.963	9155.214	6095.911	3634.591	5100.444	5100.444	5100.444

ANNEXE XXV

BUDGET D'INVESTISSEMENT 1991
(Recapitulation)

Intitule du Projet	Coût (D)	FINANCEMENT			
		C. FRAIS TITRE II	F.C.P C.E.E	RES. PROPRES	PARTI. ETRANG
A) PROJETS DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES ALIMENTAIRES					
1. Développement Agro-Pastoral de Jebibina et Saouaf	149000	-	149000	-	-
2. Programme d'amélioration pastorale	3716000	3216000	-	-	500000
3. Développement de la Produc- tion des Semences Fourragères et Pastorales	327600	109600	218000	-	-
4. Valorisation des Sous- Produits Agro-Industriels	30000	30000	-	-	-
B) PROJETS D'AMELIORATION GENETIQUE					
1. Contrôle des Performances	157000	-	157000	-	-
2. Insémination Artificielle	498000	-	498000	-	-
3. Saillie Naturelle	363660	-	363660	-	-
4. Elèves Béliers	35000	35000	-	-	-
C) PROJETS D'ENCADREMENT DU SECTEUR					
1. Projet d'élevage et de développement dans les zones montagneuses de Bizerte	537000	165000	170000	100000	102000
2. Développement de la produc- tion fourragère	53000	53000	-	-	-
3. Gestion des troupeaux laitiers	9000	9000	-	-	-
4. Promotion de l'élevage de génisses	30000	30000	-	-	-
5. Implantation de Centre de collecte de lait	557500	-	557500	-	-
6. Construction Administrative	17000	17000	-	-	-
TOTAL	6479759	3664600	2113159	100000	602000

1 - ACTIONS REALISEES

SITUATION DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA RESTRUCTURATION DE
L'OFFICE DE L'ELEVAGE ET DES PATURAGES
Au 31/12/1990

UNITES	LOCALISATION COOPERATIVE DELEGATION	SUPERFICIE EN HA	ORIGINE	RESUMES D'ASSAINISSEMENT	OBSERVATIONS
1 Ferme Borj El Aeri	Baja et Ariens	195	C.I.D	Erigée en société de développement agricole "El Aeri" avec la participation de la B.N.A., B.I.E.I.I. le Fonds d'Abou Dhabi et le Poulin (Octobre 1984).	Difficulté de recouvrement des produits de cession et des loyers des terres.
2 Centre d'Elevage de vœux et de génisses "El Hadbia"	Ariens	-	C.I.D	-Projet arrêté. Reconversion en ferme de production en vue d'une réhabilitation ou cession.	Decouvert bancaire important dû aux subventions non perçues et aux années agricoles difficiles.
3 Ferme Zana	Jendouba	635	C.I.D	Erigée en Société de Mise en Valeur et Développement Agricole en septembre 1987/ Promoteur Et-BSDA.	
4 Ferme Bouzid	Jendouba	537	C.I.D	-Louée à la SO'AVI depuis Mars 1985 -A reconstruite par l'O.C.P dans le cadre du renforcement du programme d'industrialisation Génétique.	Fin de conversion en cours.
5 Station Avicole (Sidi Thabet)	Ariens	2	C.E.F	Louée à la SO'AVI depuis Juin 1988	
6 Usine d'Aliment de Bœuf de Sidi Zer	Sers		C.E.P	Erigée en Société de Mise en Valeur depuis Septembre 1987 "Pépiniers de Tunisie"/ Promoteur SIUSID.	Difficultés de recouvrement des produits de cession. -Contrat de location des terres établi entre la société et l'O.I.D.
7 Ferme Bathane	Ariens	175	Es-DIVV	Erigée en société anonyme "SEJANE LAIT" constituée avec la participation de l'ASDEP, l'ODESYPAO et des privés. Démarrage en 1982.	A retrocéder à des privés de la région sous forme de location ou location-vente.
8 Mini-Centrale Laitière de Sejnane	Esserze		C.E.P	Erigée en société anonyme de gestion "SAGRA LAIT" constituée avec la participation de capital d'organismes étatiques et de promoteurs privés dans une première étape. Démarrage en Mars 1985.	La société souhaite la retrocession de l'usine sous forme de location-vente.
9 Mini-Centrale Laitière de Kairouan	Kairouan		C.E.P	-Activité de production arrêtée.	
10 Centre Curicole	Ariens		O.C.P	-L'action de vulgarisation demeurée à l'O.C.P.	Retrocession du centre à l'O.I.D en cours.

Actions en cours de réalisation

UNITES

LOCALISATION SUPERFICIL
GOUVERNORAT/ DELÉGATION/ EN HA OMCIN

RESUMES D'ASSAINISSEMENT

U B S E K V A 1 1 0 4 5

11- Complexe d'El Habibie	11-1 Ferme Hornoula	11-2 Ferme ou et	11-3 Ferme Doukais	11-4 Ferme Lezdine
Atiana	Pornaguia	Atiana	Atiana	Atiana
1205	666	500	200	
Ex-OMIV	Ex-OMIV			
-A ériger et société de mise en valeur et de développement agricole / Promoteur STUSID. -Participation au capital : STUSID, autres banques de développement.				
-Démarrage de l'étude d'exécution du projet : Janvier 1991. -Constitution de la société : 1er semestre 1991.				
12- Activité de Production	Atiana	Atiana	Atiana	
Centre de Soukra	Atiana	Atiana		
Centre de M'Balassa				
Centre agricole "Sidi Fredj"	Atiana	Atiana		
Ex-OMIV	Ex-OMIV	Ex-OMIV		
-Dossier de constitution de société transmis au Ministère de l'Agriculture le 27 Décembre 1985 pour sa soumission à la CARP				
-A maintenir à l'OCF dans le cadre des activités de soutien au secteur.				
13- Usine Chaouat	Atiana	Jerajon		
Ex-OMIV	Ex-OMIV			
-A ériger en société de fabrication et de commercialisation d'alliement de détail. (Etude en cours)				
14- Ferme Frelissa	Exercice	Mateur		
795				
0.1.0				
-Dossier de constitution d'une société d'exploitation agricole transmis au Ministère de l'Agriculture en date du 14 Juin 1990. -Réunion de la CARP en date du 6/12/1990.				
15- Ferme Sejnane	Exercice	Syjanaf		
923				
C.1.0				
-Destinée à la location à un promoteur type société de mise en valeur conformément à la réglementation en vigueur. -Orientation: Développement de l'élevage intensif sur prairies permanentes s'appuyant sur l'utilisation des technologies appropriées.				
-Destinée à la cession au personnel de la ferme (employé par C.C.P)				
-Lotissement est achevé par services techniques du Ministère de l'Agriculture (C.R.D.A - O.C.A.F.L.).				
-Décision définitive d'attribution doit être prise par la Commission Nationale.				
-Dossier technique doit être préparé par O.C.A.F.L pour finalisation.				
16- Ferme Ibaraka	Jerajon			
463				
C.1.0				
-Destinée à la location à un promoteur type société de mise en valeur conformément à la réglementation en vigueur ou à l'actif au bénéfice des ouvriers éventuellement.				
-Orientation: Développement de l'élevage sur prairies permanentes en association éventuellement avec l'arboriculture fruitière.				
17- Ferme Mezza	Exercice	Mezza		
576				
C.1.0				
-A transférer à l'O.1.0.				
-Etablissement réhabilitation technique s'appuyant sur l'assainissement des terres en vue de leur utilisation ultérieure pour les cultures fruitières et l'élevage intensif des ovins à réformer.				
18- Ferme Kahloua	Exercice	Mezza		
4000				
Ex-OMIV				
-Destinée à la location à un promoteur type société de mise en valeur conformément à la réglementation en vigueur ou à l'actif au bénéfice des ouvriers éventuellement.				
-Orientation: Développement de l'élevage sur prairies permanentes en association éventuellement avec l'arboriculture fruitière.				

lettre de l'OC.F n° 5692
du 20/12/1990 adressée au Ministère de l'Agriculture concernant le transfert de ces fermes à l'OC.1.0 et ce conformément à la nouvelle orientation du gouvernement en matière de gestion des terres domaniales.

3) Unités à maintenir par l'Office de l'élevage et des fourrages

UNITES	LOCALISATION		SUPERFICIE EN HA	ORIGINE	MESURES D'ASSAINISSEMENT	OBSERVATIONS
	COMMUNAL	DELEGATION				
1. Ferme Jebibina - Souaif	Zachouan	Nachour	1090	C.I.D	à conserver par l'O.E.F. comme centre de production de géniteurs ouins, de développement et de démonstrations pastorales en zone semi-aride.	
2. Complexe Chenchou 20-1 Projet Chenchou 20-2 Usine Chenchou	Cadès Gibès	El Marna El Marna	300 71/heure	terres louées bref car crasse	à maintenir à l'O.E.F. pour la production du foin de Jureine, des aliments de concentrés et de bouillons de Jureine surtout en période de sauvegarde et de sécheresse.	
4. Ferme de Seria 4. Ferme de Cap Serrat	Bizerif Bizerif	Chercala Serjane	800	C.I.D C.I.D	Continuera à servir comme centre de production de géniteurs caprins, de développement et de vulgarisation.	

4 - AUTRES ACTIONS

Cession du portefeuille d'actions						
				<p>La S.C.I.A.V.I. filiale de l'O.E.F. (participation de 100% MO soit 75% de la valeur du portefeuille) a fait l'objet d'une réunion de la CARIP (10.04.1990) qui a décidé sa privatisation.</p> <p>l'étude de réévaluation du bilan a été réalisée par CNEA (Décembre 1990).</p> <p>Détermination de la valeur de l'action confiée à l'Institut Supérieur de Gestion (action en cours).</p>	<p>Les autres participations font l'objet d'étude en vue de leurs cessions conformes même: aux textes en vigueur.</p>	

A N N E X E XXVII

PRINCIPALES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DE L'ELEVAGE
ET DES PATURAGES

I/ REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES 30 JANVIER
ET 6 FEVRIER 1990 :

- Approbation du manuel de procédures :

L'Office de l'Elevage et des Paturages a passé une convention en Mai 1988 avec le cabinet "Audit et Conseil" pour l'élaboration d'un manuel de procédures.

Suite à l'élaboration du manuel de procédures de l'Office de l'Elevage et des Paturages, un nouvel organigramme a été préparé et présenté aux membres du Conseil d'Administration pour approbation.

Le Conseil d'Administration a approuvé le nouvel organigramme de l'Office de l'Elevage et des Paturages.

- Approbation de marchés :

* Consultation Internationale pour l'importation
de matériel apicole :

Le Conseil retient les fournisseurs suivants :

- . SAF (Italie) pour : * Extracteur à main
les articles * Roulette à zig-zag
* Herse
* Couteaux à
désoperculet
* Chasse abeille

- . BESACIER (France) : * Bobine de fil de fer
pour les articles de 250 g (étamée).
* Marque à feu
* Jeu des chiffres
et des lettres.

- . LEGA (Italie) pour : * Grille à reine
les articles * Extracteur électrique

(le dit fournisseur sera retenu pour l'article extracteur électrique au cas où il maintient son offre initiale, en cas de refus il y'a lieu de rejeter son offre).

* Consultation Internationale pour l'importation de matériel d'élevage :

Les membres du Conseil d'Administration retiennent les fournisseurs suivants :

- Lot matériel de Contrôle des Performances :

- . Gerber Suisse pour : * Pompe à vide
les articles * Filtres
* Pipettes de
10,75 m2
* Conduite
d'aspiration
* Robinet
Contracteur
* Graisse de
silicone
* Etagères
* Barre de commande
- . Sciences et Medecine pour l'article : * Pincés supercrotal

- Lot matériel d'Insémination :

- . I.M.V. pour les articles : * Gaines
* Paillettes
* Support
* Détecteur niveau
* Positionneur
machine*
* Aciples
* Plaquettes
- . Chevillot France : * Gants
pour l'article

Concernant le lot bidons à lait de 20 litres, le Conseil d'Administration a retenu l'offre de la Société Tunisienne d'Aluminium Maillechort et Inox et ce suite à la position de la commission des marchés relative à l'encouragement des fournisseurs tunisiens.

* Consultation Nationale pour l'acquisition de sacs en polypropylène tissé :

Le Conseil d'Administration retient l'offre de la fabrique de cordage et de scourtins au prix de 0,400 D le sac (toutes taxes comprises) départ usine.

- Questions diverses :

- Achat de génisses nées et élevées en Tunisie :

Le Conseil d'Administration décide l'augmentation du prix d'achat des génisses de 200 Dinars pour les catégories suivantes :

		<u>Prix Initial</u>	<u>Prix après Augmentation</u>
. Génisses inscrites	Holstein	1000 D	1200 D
	autres races pures	900 D	1100 D
. Génisses non inscrites	Races pures	800 D	1000 D
	Croisées	600 D	800 D

II/ REUNION DU 12 JUIN 1990 :

- Bilan provisoire Exercice 1988 :

Bilan provisoire présenté à titre d'information, et ce, avant l'établissement d'un bilan définitif audité.

- Approbation de marchés :

* Appel d'Offres National pour l'acquisition de matériel agricole :

Il s'agit d'un appel d'offres pour l'acquisition de matériel agricole destiné à la ferme Frétissa et aux projets "Chenchou" et "Production de Semences".

Le Conseil d'Administration décide :

- de procéder à une consultation élargie pour le matériel suivant :

- . Trisoc pour mini-tracteur
- . Trisoc pour moto-culteur
- . Epandeur de fumier
- . Faucheuse rectiligne
- . Faucheuse rotative
- . Compteur à graine

- et de retenir les fournisseurs suivants :

- . Etablissements : * Tracteur de 100 à 120 C.V
Parrenin pour les articles * Tracteur 75 C.V 2 roues motrices
- . Etablissements : * Tracteur 75 C.V.
loukil pour les articles * Mini tracteur
* Cultivateur pour mini tracteur
* Rotavator pour mini tracteur
* Déchaumeuse pour mini tracteur
* Pulvérisateur pour mini tracteur
* Remorque pour mini tracteur
* Remorque pour motoculteur
- . Agricultor pour : * Ramasseuse presse
les articles * Semoir
- . S.O.N.A.M pour : * Herse à dents
les articles * Faucheuse
- . C.MONTENEY pour : * Rouleau de 6 m
les articles * Epandeur d'engrais
* Motoculteur

* Consultation Internationale pour l'Importation de Cire :

Il s'agit d'une consultation Internationale pour l'importation de 10 Tonnes de cire brute et 2,5 T de cire gaufrée.

Les fournisseurs retenues sont les suivants :

- . Miels Espagne (Cire brute)
- . SAF Italie (Cire gaufrée).

SUITE EN

F

3



MICROFICHE N°

07589

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 3

* Appel d'Offres National achat films en plastique :

Le Conseil d'Administration décide de retenir l'offre du fournisseur comptoir national de plastique Sousse au prix de 1,800 D le kg en hors taxes et rendu aux magasins de l'Office de l'Elevage et des Pâturages.

* Appel d'Offres National (400 T) d'urée alimentaire :

Le Conseil d'Administration retient l'offre de la Société BASF (Allemagne).

- Le Conseil d'Administration donne son accord pour la réalisation de l'achat des raquettes au niveau régional.

- Questions diverses :

Le Conseil d'Administration autorise la Direction Générale à relever le seuil de compétence de passation de marchés publics de 20.000 à 100.000 Dinars.

III/ REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 AOUT 1990 :

- Approbation de marchés :

* Appel d'Offres National Achat Ovins et Caprins pour répondre aux besoins des projets régionaux de développement :

Les fournisseurs retenus par le Conseil d'Administration sont les suivants :

- M. HEDI M'BAREK pour le lot : brebis et béliers de race barbarine Nord et queue fine.

- M. M'HAMED HAFIANE pour le lot : brebis et béliers de race barbarine Sud.

- M. BEN SAIDA AHMED pour le lot : brebis et béliers de race noire de Thibar, chèvres et boucs ainsi que chèvres laitières.

* Appel d'Offres National achat de camélidés destinés à l'Elevage :

Le Conseil d'Administration a retenu l'offre de M. M'HAMED EL HAFIANE. Le montant du marché étant environ de 310.000 Dinars.

* Appel d'Offres International : Importation de 250 génisses Brunes des Alpes :

IV/ REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 OCTOBRE 1990 :

- Le Conseil d'Administration a approuvé les projets des budgets de fonctionnement et d'investissement de l'Office de l'Elevage et des Pâturages pour l'année 1991.

. Le budget de fonctionnement (Titre I) s'élève à 11.440.000 D.

. Le budget d'équipement (Titre I) s'élève à 6.979.759 D.

- Suite à l'Appel d'Offres International lancé par l'Office de l'Elevage et des Pâturages pour l'importation de 500 génisses de la race brune des Alpes destinées aux Projets de Développement Régional Intégré du Kef, le Conseil d'Administration a retenu le fournisseur SOCOBEV.

- Le Conseil d'Administration a donné son accord à la Direction Générale en vue de déléguer sa signature aux directeurs et aux comptables de la ferme Frétissa et de l'Usine Chaouat (Unités où le manuel de procédures a été testé et appliqué intégralement) pour signer conjointement les chèques et ce dans la limite d'un plafond à déterminer par la Direction Générale.

MARCHES LOCAUX ET INTERNATIONAUX

APPROBATION DES MARCHES PAR LE
CONSEIL D'ADMINISTRATION

APPELS D'OFFRES NATIONAUX

Unité : Dinar

Nature du Marché	Date d'approbation par le C.A	Soumissionnaire retenu	Montant du Marché	Financement Extéri.	Niveau de réalisation
- Film en plastique	12 Juin 90	Comptoir nat. du Plastique	45000000	-	Réalisé
- Ovins et caprins	30 Avril 90	3 fournis.	2076000000	-	En cours de réalisation
- Camelidés	30 Août 90	M'HAMED EL HEFIANE	310000000	-	En cours de réalisation
- Matériel informatique	-	GAMMA INFORMATIQUE	50234000	-	En cours de réalisation
- Creusage de forage *	-	Equipement hydraulique	44600000	-	En cours de réalisation
- Habillement*	-	Polytex -	35000000	-	Réalisé
- Fourniture de Bureaux *	-	COMOKA-BATA Plusieurs fournisseurs	25000000	-	Réalisé

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAUX

Unité : Dinar

Nature du marché	Date d'approbation par le C.A	Soumissionnaire retenu	Montant du marché	Financement extéri.	Niveau de réalisation
- Cire Gaufrée	30.10.90	APISOL ESPAGNE	130360	-	Réalisé
- 250 Génisses Autrichiennes	30.06.90	Austrovieh Autriche	240000	-	En cours de réalisation
- 500 Génisses Brutes des Alpes	30.10.90	SOCOBEV FRANCE	517929	-	En cours de réalisation

* Montant du marché inférieur à 100.000 D.

FIN

119

VUES